Rapport d'activités 2019
Assemblée générale – 4 juillet 2020

Département d'Eure-et-Loir

Délégué départemental : Pierre Boudier

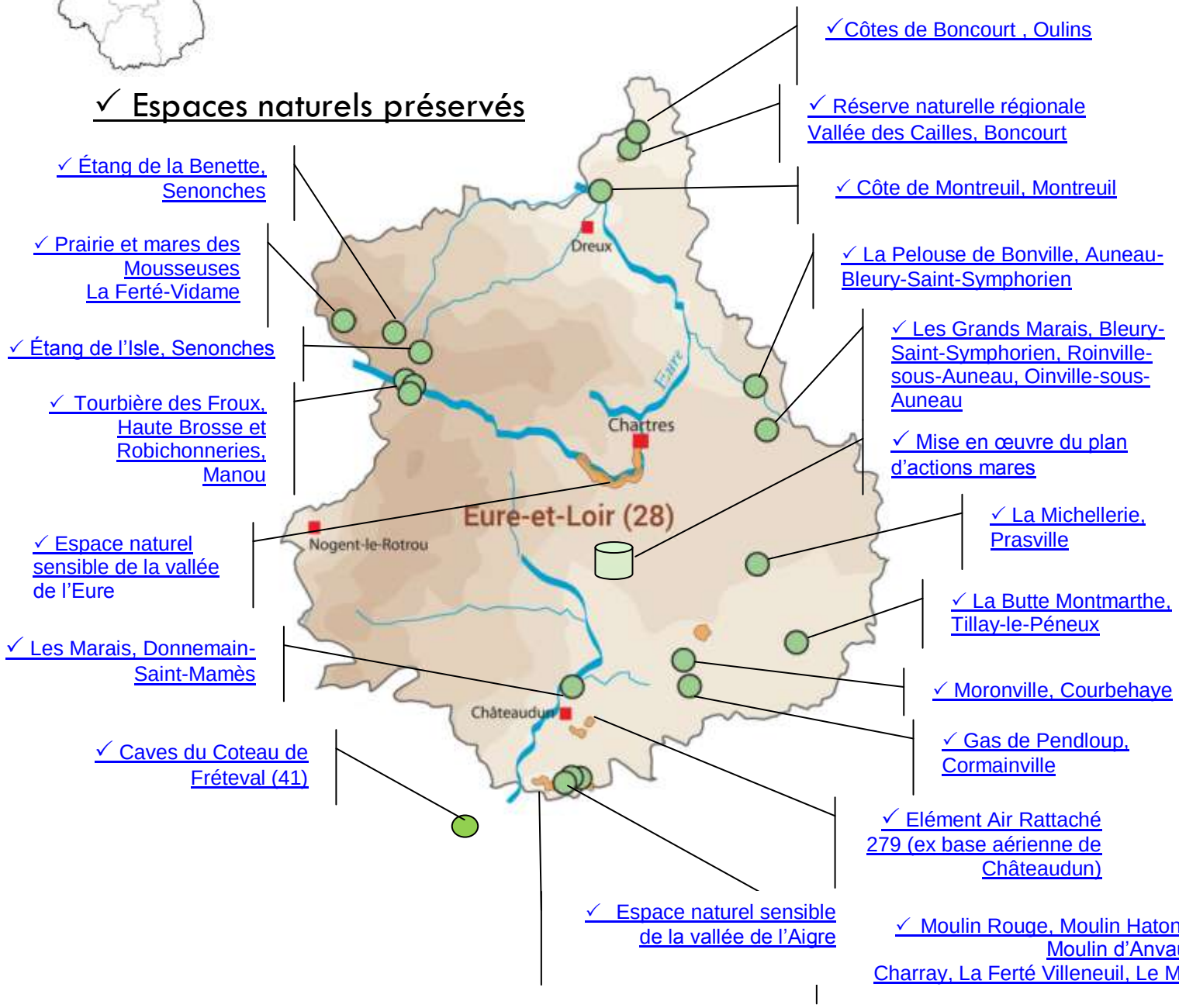

✓ Espaces naturels préservés

- ✓ Côtes de Boncourt , Oulins
- ✓ Réserve naturelle régionale Vallée des Cailles, Boncourt
- ✓ Étang de la Benette, Senonches
- ✓ Côte de Montreuil, Montreuil
- ✓ Prairie et mares des Mousseuses La Ferté-Vidame
- ✓ La Pelouse de Bonville, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien
- ✓ Étang de l'Isle, Senonches
- ✓ Les Grands Marais, Bleury-Saint-Symphorien, Roinville-sous-Auneau, Oinville-sous-Auneau
- ✓ Tourbière des Froux, Haute Brosse et Robichonneries, Manou
- ✓ Mise en œuvre du plan d'actions mares
- ✓ La Michellerie, Prasville
- ✓ Espace naturel sensible de la vallée de l'Eure
- ✓ La Butte Montmarthe, Tillay-le-Péneux
- ✓ Les Marais, Donnemain-Saint-Mamès
- ✓ Moronville, Courbehaye
- ✓ Gas de Pendloup, Cormainville
- ✓ Caves du Coteau de Fréteval (41)
- ✓ Elément Air Rattaché 279 (ex base aérienne de Châteaudun)
- ✓ Espace naturel sensible de la vallée de l'Aigre
- ✓ Moulin Rouge, Moulin Haton et Moulin d'Anvault, Charray, La Ferté Villeneuil, Le Mée

✓ Actions transversales ou hors site

✓ Partenariat avec le Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Sites niveau 1 – Maîtrise d'ouvrage Cen	Communes	Superficie (ha)
Vallée des Cailles (La)	Boncourt	23,923
Côte de Montreuil (La)	Montreuil	10,929
Côte de Boncourt (La)	Oulins	6,1600
Côte de Nantilly (La)	La Chaussée d'Ivry	0,8543
Fort Harrouard (Le)	Sorel-Moussel	10,5830
Pelouses de Dreux (Les)	Dreux	42,0232
Bois de Gilles Fosse	Chaudon	4,4380
Côte du Bois de Ruffin (La)	Bréchamps	1,7168
Etang de la Benette (L')	Senonches, La Puisaye	14,046
Etang de l'Isle (L')	Senonches	4,621
Tourbière des Froux (La)	Manou	8,516
Haute Brosse (La)	Fontaine-Simon	3,8485
Robichonneries (Les)	Manou	2,0905
Prairie et mares des Mousseuses (Les)	Ferté-Vidame	4,2156
Grands Marais (Les)	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Oinville-sous-Auneau, Roinville-sous-Auneau	10,834
Pelouse de Bonville (La)	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien	1,023
Michellerie (La)	Prasville	30,370
Butte Montmarthe (La)	Tillay-le-Péneux	4,9710
Gas de Pendloup (Le)	Cormainville	0,999
Moronville	Courbehaye	33,0633
Marais (Les)	Donnemain-Saint-Mamès	14,754
Moulin Rouge (Le)	Cloyes-les-Trois-Rivières	5,825
Moulin Haton (Le)	Cloyes-les-Trois-Rivières	1,6545
Moulin d'Anvault (Le)	Cloyes-les-Trois-Rivières	0,3080
24 sites	**24 communes**	**241,7667**

Site niveau 2 – Assistance du Cen	Communes	Superficie (ha)
Base aérienne de Châteaudun (La)	Châteaudun, Villemaury	86,562
Pelouses et prairies d'Eau de Paris	Montreuil	53,77
Sources de la Vigne (site Eau de Paris)	Rueil-la-Gadelière	150
3 sites	**4 communes**	**290,332**

CUMUL : 27 Sites	**28 Communes**	**532,0987**

CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2015 - 2020
DU CEN CENTRE - VAL DE LOIRE

TERRITOIRES D'ACTIONS, EURE-ET-LOIR

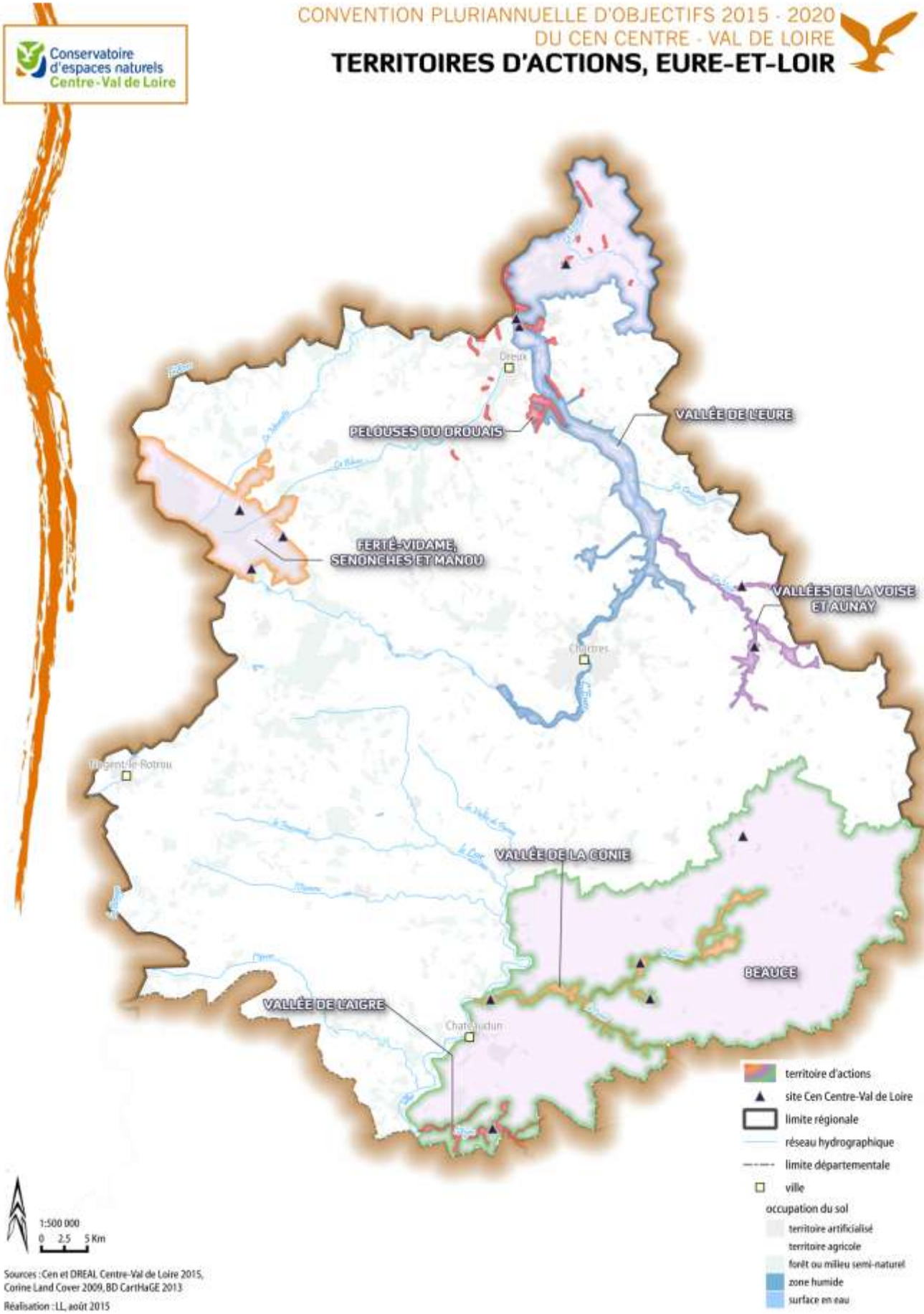

La Vallée des Cailles, Commune de Boncourt

Conservateur bénévole : Michel Joly

La Vallée des Cailles, située à 15 km au nord de Dreux, en bordure de la forêt Domaniale et classée réserve naturelle régionale, est un ensemble remarquable de pelouses calcaires sur sols secs à très secs, entrecoupées de boisements et fourrés. Les milieux

Les milieux

Mosaïque de pelouses calcicoles sèches et de boisements à Chênes et Frênes, ponctuée de quelques fruticées à Cornouillers sanguins, Aubépines et Prunelliers. Quelques plantations de pins sylvestres et des cultures de colza et de blé en fond de vallon.

Vue sur la vallée depuis les pelouses calcicoles de la réserve
Cen Centre / S. Garbar

CONNAITRE	306 espèces végétales, dont 14 d'Orchidées, un patrimoine exceptionnel en Eure-et-Loir.
PROTEGER	45 hectares appartenant à la commune de Boncourt sont classés en réserve naturelle régionale, dont 21 hectares ont été confiés en gestion au Conservatoire.
GERER	L'enjeu de conservation est de maintenir les milieux ouverts en leur état par une fauche annuelle et une coupe des boisements sur les milieux les plus envahis. Plan de gestion en cours pour la période 2012-2023.
VALORISER	Riche potentiel pour une éducation à l'environnement. Un sentier de découverte de 2,7 km doté d'un panneau et d'une plaquette informative permet la découverte du site, en complément du GR en fond de vallée.
ATOUTS	Forte implication de la commune. Support pédagogique de grande qualité.

CONNAITRE

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et seront relevées une fois par mois entre mars et juin les années suivantes.

PROTEGER

Le classement en réserve naturelle régionale est encadré par un comité consultatif de gestion. Ce comité s'est réuni sur le terrain le 22 mai 2019. Il a pour vocation de suivre la mise en œuvre du plan de gestion, de veiller au bon fonctionnement de la réserve, à sa gestion, aux mesures de protection prévues, d'examiner les rapports d'activité, les comptes financiers et le budget prévisionnel. C'est un véritable outil de relation multipartenarial au service de la gestion de la Réserve et de la mise en œuvre des actions.

Une démarche est menée en partenariat avec la commune de Boncourt au sujet de la parcelle ZC 25 située en bordure de la réserve et présentant des pelouses sèches très intéressantes. Il semble que cette parcelle soit un bien vacant sans maître. L'objectif est que celle-ci puisse intégrer la propriété communale à l'issue de la démarche.

GERER

Les travaux de restauration de l'ancienne décharge municipale ont été réalisés en janvier 2019 par l'entreprise Dominique Desbois.

La restauration de milieux ouverts par broyage ras avec ramassage ont été réalisés au mois de mars par l'entreprise Cirade environnement sur la parcelle acquise par le Conservatoire et située hors périmètre de la réserve. Les travaux ont été réalisés sur une surface de 0,64 hectares.

Coût d'investissement : **10 908 € TTC**

VALORISER

Animations publiques :

Le Conservatoire a proposé une animation sur les orchidées en partenariat avec l'association locale « Vivre à Boncourt ». Organisée le 18 mai, cette animation a rassemblé 14 personnes.

Projet scolaire :

Le site a été support pour un projet avec 15 lycéens et apprentis du Centre d'enseignement horticole et de promotion privée (Le Tremblay-sur-Mauldre) lors d'une visite le 19 juin 2019 réalisée par le Conservateur bénévole.

Fréquentation du public :

Deux éco-compteurs ont été disposés sur le site en décembre 2017.

Les bilans annuels ne sont pas connus à la date de rédaction du présent rapport.

Découverte libre :

Le site est accessible au public grâce à une boucle de 2,7 km.

Information du public :

Aux abords des pelouses, le sentier est muni d'un panneau d'information sur les richesses naturelles de la Vallée des Cailles.

La plaquette de présentation du site naturel préservé de la Vallée des Cailles est en rupture de stock.

Sur la toile :

- https://intensite.net/2009/agenda/boncourt-sortie-nature-la-vallee-aux-orchidees-290042
- https://www.eurelien.fr/agenda/la-vallee-aux-orchidees

La Côte de Montreuil, Commune de Montreuil

Conservatrice bénévole : Aurore Frérot

Le coteau calcaire de Montreuil s'étend sur environ 11 hectares en rive droite de l'Eure sur la commune de Montreuil, au nord du département d'Eure-et-Loir. Exposées plein sud, les pelouses calcaires qu'il recèle sont bordées en contrebas par la zone d'habitations et au sommet par la forêt domaniale de Dreux.

Les milieux

L'intérêt du site porte surtout sur les pelouses calcaires mésophiles à xérophiles (sèches à très sèches) qui, en l'absence d'intervention humaine, se ferment naturellement par le développement de bosquets arbustifs à prunelliers. La gestion conservatoire consiste alors à entretenir régulièrement les pelouses par la fauche et à broyer une partie des arbustes afin de maintenir le milieu ouvert.

Vue sur le village de Montreuil, depuis les pelouses calcicoles
Cen CVL / S. Garbar

CONNAITRE	Les pelouses accueillent des espèces animales et végétales typiques, souvent méridionales, trouvant là des conditions favorables, non loin de leur limite septentrionale de répartition, comme la Coronelle lisse, le Lézard des souches ou la Mante religieuse et des plantes comme l'Anémone pulsatille, l'Epipactis pourpre noirâtre ou la Koelérie du Valais.
PROTEGER	Le Conservatoire s'est progressivement porté acquéreur des parcelles jugées intéressantes, pour une superficie atteignant actuellement environ 11 hectares.
GERER	La gestion est assurée par une fauche annuelle tournant sur les parcelles Conservatoire, avec ramassage des résidus de fauche et mise en andain en bordure de site. Plan de gestion en cours pour la période 2012-2021.
VALORISER	1 à 2 visites encadrées par an, le long du GR escarpé et du sentier forestier qui permet de faire le tour des pelouses.
ATOUTS	Potentiel important d'extension de la zone préservée.

CONNAITRE

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et seront relevées une fois par mois entre mars et juin les années suivantes.

PROTEGER

Plusieurs autres secteurs de pelouses appartenant à des propriétaires privés sont encore intéressants à préserver. Actuellement à l'abandon, ces terrains se referment sous l'effet de la dynamique végétale naturelle. Accueillant encore des populations d'espèces végétales patrimoniales, l'effort de prospection foncière doit être poursuivi afin de préserver la connexion entre les pelouses encore existantes sur le coteau.

GERER

Deux opérations d'arrachage de Pois de senteurs ont été effectuées durant les mois de juin et juillet par le Foyer d'accueil Chartrain.

Un entretien et une restauration de pelouses sèches a été réalisé par l'entreprise Cirade environnement durant le mois de février.

Coût d'investissement : **8 637,09 € TTC**

)

Entretien de pelouses sèches (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

VALORISER

Animations publiques :

Une animation a été proposée sur le site le 28 août 2019 sur la thématique des Criquet et sauterelles. Elle a rassemblée 19 personnes.

Cette sortie a fait l'objet d'un reportage dans l'Echo républicain du 22 septembre.

Découverte libre :

Le site est non accessible librement mais on peut le longer à pied en empruntant le GR 22 qui monte sur le coteau pour rejoindre le chemin de ronde en lisière de forêt. La forte pente et le morcellement des parcelles préservées par le Conservatoire constituent des handicaps à l'aménagement.

Sentier :

L'entretien du sentier a été réalisé par le Foyer d'accueil chartrain.

Revue de presse :

Environnement

INSECTES ■ Près de Dreux, la pelouse sèche du coteau de Montreuil abrite seize espèces d'orthoptères

Au royaume des criquets et des grillons

« Il faut laisser un carré de hautes herbes dans son jardin.

Un milieu naturel remarquable

REPÈRES

Sur la toile :

- https://www.lechorepublicain.fr/montreuil-28500/loisirs/une-balade-sur-les-franges-de-la-normandie-de-montreuil-a-anet-ce-dimanche_13558473/#refresh
- https://intensite.net/2009/agenda/montreuil-sortie-nature-criquets-sauterelles-cie-296715
- https://www.eurelien.fr/agenda/criquets-sauterelles-cie
- http://www.grainecentre.org/criquet-sauterelle-et-compagnie-0

Radio :

- Annonces sur Radio intensité le 28 août 2019 à 8h / 8h30 / 9h/ 12h / 12h30 / 16h / 17h / 17h30 / 18h / 18h30

Les Côtes de Boncourt, Commune d'Oulins

Conservateur bénévole : Poste à pourvoir

Le site des Côtes de Boncourt est situé au nord de l'Eure-et-Loir à proximité de la Réserve naturelle régionale de la Vallée des Cailles.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.

CONNAITRE	Ce site s'inscrit dans l'ensemble des coteaux calcaires de la vallée de la Vesgre. Il est composé de pelouses calcicoles thermophiles et de boisements en chênaie-charmaie ou pinèdes. 173 espèces de flore vasculaire ont été inventoriées dont 20 patrimoniales.
PROTEGER	Bail emphytéotique de 40 ans avec la commune d'Oulins pour une surface totale de 6,16 ha
GERER	La gestion du site sera effectuée par pâturage ovin en partenariat avec un éleveur local. Plan de gestion en cours pour la période 2017-2026.
VALORISER	Au moins une visite encadrée par an. Un itinéraire de découverte est prévu dans le plan de gestion avec de forts enjeux pédagogiques.
ATOUTS	Forte implication de la commune. Site inscrit dans le réseau de sites des pelouses du Drouais.

CONNAITRE

Le plan de gestion de ce nouveau site a été validé en juin 2017 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

PROTEGER

Un bail emphytéotique d'une durée de 40 ans été signée le 30 octobre 2015 avec la commune pour une superficie totale de 6,16 hectares.

GERER

La convention et le cahier des charges fixant les modalités et l'itinéraire pastoral du site ont été signés avec l'éleveur présent à proximité du site. Le pâturage ovin a donc été mis en place.
Le résultat est visible dès cette première année de pâturage !

VALORISER

La balade nature organisée cette année est la deuxième proposée par le Conservatoire sur ce site depuis sa maîtrise. Elle s'est déroulée le 20 juillet en partenariat avec l'association Bon'Eure de Vivre sur la thématique des papillons et à rassemblée 19 personnes.

Revue de presse :

OULINS — L'Echo républicain - 23/07/2019

Les beaux papillons sont sur les coteaux

Les quelques averses qui ont marqué la journée de samedi n'ont pas gâché la sortie découverte des papillons de la région, organisée par la commune d'Oulins, le Conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire et l'association Bon Eure de Vivre.

Les participants ont appris que nature qui se trouve à leur porte réserve des surprises agréables. Ils ont ouvert l'œil pour identifier les différentes espèces de papillons qui peuplent les coteaux du village.

NATURE. La sortie a attiré les curieux.

Pratique. Prochaines sorties sur le : www.cen-centrevaldeloire.org/

Sur la toile :

- https://www.lechorepublicain.fr/oulins-28260/actualites/des-moutons-travaillent-sur-les-coteaux_13576951/
- https://www.lechorepublicain.fr/oulins-28260/actualites/les-beaux-papillons-sont-sur-les-coteaux_13611360/
- http://www.oulins.fr/actualites/383-chenille-ou-papillon.html
- https://intensite.net/2009/agenda/oulins-sortie-nature-chenille-ou-papillon-296706
- http://www.lesrencontresduherisson.fr/animation/animation-autour-des-papillons/
- https://www.eurelien.fr/agenda/chenille-ou-papillon
- https://www.ot-dreux.fr/blog/item/4322-idees-week-end-des-19-20-et-21-juillet
- https://www.ot-dreux.fr/preparez-votre-sejour/agenda/item/4055-chenille-ou-papillon

La Côte de Nantilly, Commune de la Chaussée d'Ivry et Guainville

Conservateur bénévole : Poste à pourvoir

Le site de la Côte de Nantilly est situé sur deux des communes les plus au nord de l'Eure-et-Loir.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.

CONNAITRE	Ce site est composé d'une zone de pelouses sèches calcicoles de plus de 3 kilomètres de long et d'une vingtaine d'hectares. Il abrite plus de 15 espèces déterminantes ZNIEFF dont 2 protégées régionales : l'Anémone pulsatille et l'Orchis pyramidale. Outre son intérêt floristique et écologique marqué, la zone présente un intérêt paysager certain de par sa taille et sa position.
PROTEGER	Acquisitions de 0,8543 ha

PROTEGER

Durant l'année 2019, l'animation foncière s'est poursuivie sur la Côte de Nantilly en partenariat avec la commune de la Chaussée d'Ivry et la SAFER.

Une parcelle de 8 ares 76 centiares a été acquise par la Safer au profit du Conservatoire. La rétrocession est prévue pour le premier trimestre 2020. Cette acquisition est accompagnée financièrement par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et l'Agglo du Pays de Dreux dans le cadre du Contrat régional de solidarité territoriale.

Parallèlement, la démarche concernant les biens vacants sans maître s'est poursuivie et devrait voir son aboutissement en 2020. Cette opération menée avec la Safer et financée par la commune a permis de mettre en évidence six parcelles identifiées comme bien vacant sans maitre probable sur le coteau pour une surface d'environ 0,6 hectares. L'objectif final est que la commune puisse devenir propriétaire de ces terrains si aucun successeur ou propriétaire ne s'est manifesté. Ces parcelles seront ensuite confiées en gestion au Conservatoire par la commune.

Fort Harrouard, Commune de Sorel-Moussel

Conservateur bénévole : Néant

Le site de Fort Harrouard est propriété du Ministère de la Culture. Il est situé sur un éperon surplombant la vallée de l'Eure.

Ce site présente par ailleurs un enjeu préhistorique très important.

Les milieux

Le milieu est composé d'une pelouse sèche calcicole sur le coteau et d'une prairie sur le plateau.

CONNAITRE	Ce site est situé à l'extrémité nord de la zone Natura 2000 de la Côte de Montreuil. Les inventaires réalisés en 2019 dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion ont mis en évidence la présence de 4 espèces végétales protégées au niveau régional : le Géranium sanguin, l'Epipactis pourpre-noirâtre, l'Anémone pulsatille et l'Ophrys frelon.
PROTEGER	Convention d'usage de 10 ans signée le 1er octobre 2018 pour une surface de 10,5830 ha.

CONNAITRE

Le premier plan de gestion est en cours d'élaboration et sera finalisé en 2020.

PROTEGER

Le site fait l'objet d'une convention d'usage d'une durée de 10 ans signée avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles sur les propriétés du Ministère de la Culture sur une surface de 10,58 hectares.

Parallèlement à cette signature, une démarche d'animation foncière a été engagée avec les propriétaires privés des quatre parcelles de pelouses voisines afin de tenter de mettre en œuvre un projet de préservation coordonnée à l'échelle du site. Les pelouses sèches calcicoles en propriété privées représentent une surface d'environ 2,7 hectares.

Un des propriétaires a été rencontré et semble ouvert à la signature d'une convention avec le Conservatoire. Des contacts sont en cours avec des notaires pour les trois autres parcelles faisant l'objet d'une succession.

VALORISER

La circulation sur le site est interdite.

Dans le cadre du partenariat Conservatoire / DRAC, ce site a exceptionnellement été le support de la sortie annuelle proposée aux conservateurs bénévoles de sites, adhérents et administrateurs d'Eure-et-Loir le 22 juin 2019.

Pelouses de Dreux, Commune de Dreux

Conservateur bénévole : Néant

Le site des pelouses de Dreux se répartit sur trois secteurs : la Côte du Bois des Buissons (ou pelouses de la Petite Côte), la Côte à Bertagnol et la Vallée Vaubreu. Il s'agit de propriétés communales de la ville de Dreux.

Les milieux

Le milieu est composé d'une mosaïque de pelouse sèche calcicole sur le coteau, de boisement de hêtraies calcicoles et de prairies en bordure de l'Avre.

CONNAITRE	Ce site est intégré au site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il est aussi intégré dans des ZNIEFF de type 1. Les inventaires sont en cours de réalisation pour le plan de gestion mais diverses espèces patrimoniales sont connues historiquement et notamment 3 espèces végétales protégées au niveau régional : l'Epipactis pourpre-noirâtre, l'Anémone pulsatille et l'Ophrys frelon.
PROTEGER	Convention d'usage de 15 ans signée le 9 janvier 2019 pour une surface de 42,0232 ha.

CONNAITRE

Le premier plan de gestion est en cours d'élaboration et sera finalisé en 2020.

PROTEGER

Ce nouveau site fait l'objet d'une convention d'usage d'une durée de 15 ans signée avec la ville de Dreux pour une surface de 42 hectares.

GERER

Un projet de restauration des pelouses par éco pâturage a été lancé avec un éleveur local de chèvre angora. Un contrat Natura 2000 est en cours d'instruction et devrait permettre d'installer les clôtures nécessaires au pâturage dès 2020. Ce projet est mené en partenariat avec tous les acteurs locaux : ville, services techniques, chasseurs, pêcheurs…

VALORISER

Ce site a été le support de découverte d'espaces naturels préservés par le Conservatoire dans le cadre de l'assemblée générale de l'association en mars 2019. Durant cet événement, la Convention pluriannuelle d'objectif 2019-2023 a été signée avec l'Agglo du Pays de Dreux.

PROJET : Les pelouses d'Abondant, Commune d'Abondant

Conservateur bénévole : Néant

Le site des pelouses d'Abondant est situé à l'extrémité sud de la zone Natura 2000 de la Côte de Montreuil.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.

CONNAITRE	Ce site est le seul site de pelouses sèches calcicoles sur lequel l'Azuré du serpolet, papillon protégé au niveau national, est présent. L'enjeu de préservation des pelouses est donc majeur pour ce secteur.
PROTEGER	Animation foncière en cours

PROTEGER

L'animation foncière lancée en 2018 a été poursuivie sur les pelouses d'Abondant à destination des deux principaux propriétaires en partenariat avec la commune d'Abondant. Ils ont tous les deux validé le principe d'un conventionnement avec le Conservatoire. Les conventions d'usage seront signées en début d'année 2020. Elles concerneront une surface de 22,35 hectares.

La commune a par ailleurs lancé en partenariat avec la SAFER la première phase de l'étude des potentiels biens vacants sans maître sur le territoire communal.

PROJET : Les pelouses de Ouerre, Commune de Ouerre

Conservateur bénévole : Néant

Le site des pelouses de Ouerre regroupe trois secteurs présentant des coteaux de pelouses sèches calcicoles. Ceux-ci sont situés à proximité du site ENS d'Ecluzelles.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.

CONNAITRE	Un des secteurs est intégré dans le site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il abrite de nombreuses espèces végétales patrimoniales.
PROTEGER	Animation foncière en cours

PROTEGER

L'animation foncière lancée en 2017 s'est poursuivie sur les secteurs de pelouses sèches calcicoles en partenariat avec la commune de Ouerre. Les premières parcelles devraient être acquises en 2020 pour une surface de 0,57 hectares.

Parallèlement, une étude a été menée par la SAFER pour identifier les parcelles pouvant être des biens vacants sans maître sur le territoire communal. Cette étude financée par la commune a permis de mettre en évidence 4 parcelles identifiées comme bien vacant sans maitre probable sur des secteurs à enjeux pour une surface d'environ 0,5 hectares. À l'issue de la démarche, si la commune ne se porte pas acquéreur de ces parcelles, elles pourraient devenir propriété du Conservatoire.

PROJET : Les pelouses de Charpont, Commune de Charpont

Conservateur bénévole : Néant

Le site des pelouses de Charpont regroupe 4 secteurs présentant des coteaux de pelouses sèches calcicoles. Ceux-ci sont situés à proximité du site ENS d'Ecluzelles.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.

CONNAITRE	Deux des secteurs sont intégrés dans le site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il abrite de nombreuses espèces végétales patrimoniales.
PROTEGER	Animation foncière en cours

PROTEGER

L'animation foncière lancée en 2018 sur les secteurs de pelouses sèches calcicoles a été poursuivi en partenariat avec la commune par ailleurs propriétaire de parcelles sur les secteurs à enjeux.

L'acquisition de 3 hectares de pelouses sèches calcicoles appartenant à des propriétaires privés prévue pour la fin d'année 2019 sera finalisée en début d'année 2020. Cette acquisition est accompagnée financièrement par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et l'Agglo du Pays de Dreux.

L'acquisition de 0,74 hectares supplémentaires est prévue pour la fin d'année 2020 ou le début d'année 2021.

Étude de l'état de conservation des pelouses sèches du Drouais

Dans le cadre de la Convention pluriannuelle d'objectifs signée entre le Conservatoire et l'Agglo du Pays de Dreux, une étude a été menée sur l'état de conservation des pelouses sèches calcicoles du territoire. Elle a notamment permis la découverte de nouveaux secteurs intéressant à préserver et d'améliorer la connaissance floristique des pelouses du Drouais avec, notamment, la détection d'une espèce présumée disparue d'Eure-et-Loir, *Libanotis pyrenaica* (Libanotis des montagnes).

En 2020, une étude à partir d'indicateurs fondés sur les lépidoptères viendra compléter le diagnostic floristique réalisé et permettra d'établir pour le Conservatoire une priorisation d'intervention sur ces pelouses calcicoles.

Cette étude permettra de répondre aux enjeux de préservation et de valorisation de la sous trame-calcicole de la trame verte et bleue de l'Agglo du Pays de Dreux.

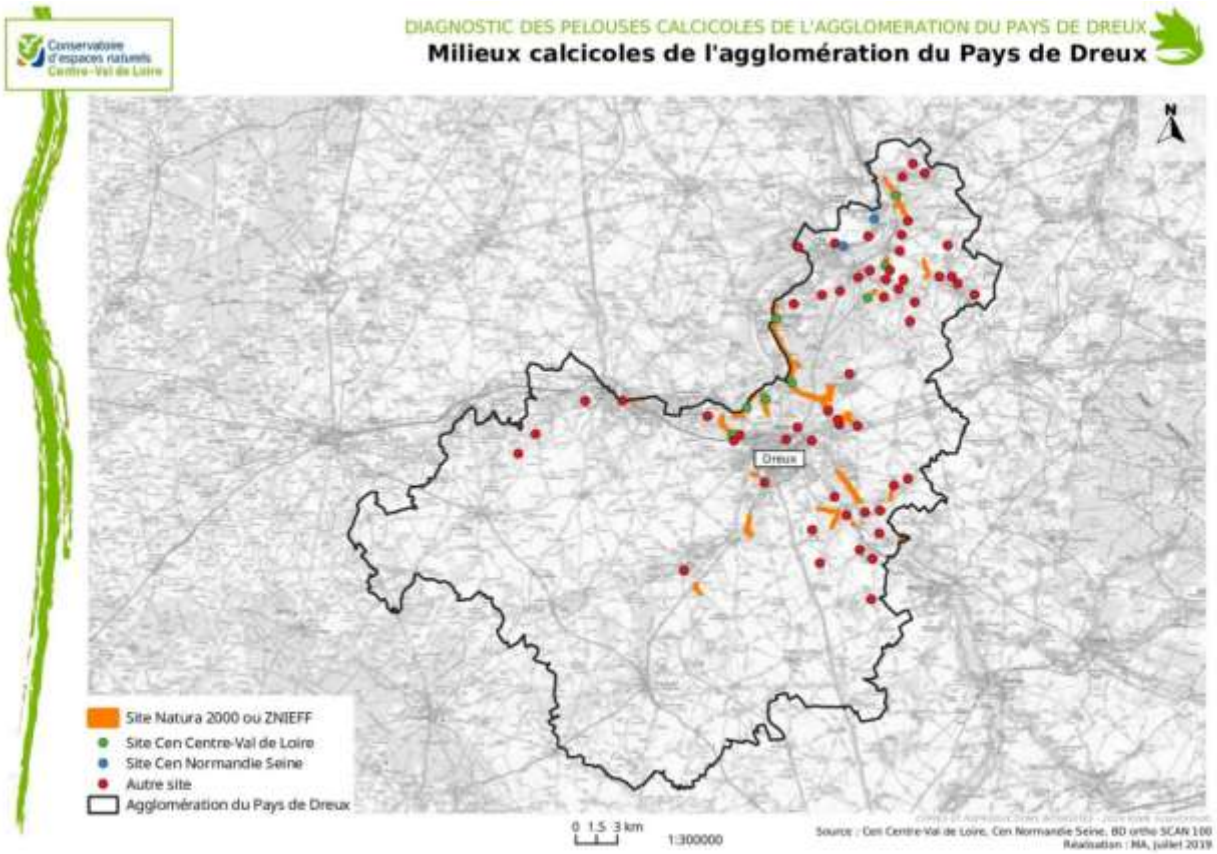

Le Bois de Gilles Fosse, Commune de Chaudon

Conservateurs bénévoles : poste à pourvoir

Le site des Bois de Gilles Fosse, propriété communale depuis 2001, regroupe des enjeux géologique, pédologique, archéologique et écologique.

Réunion des Conservateurs bénévoles de sites d'Eure-et-Loir

CONNAITRE	Formations pédo-sédimentaires d'intérêt international Quatre espèces végétales protégées en Région Centre-Val de Loire sont présentes : l'Orchis pyramidal, la Céphalanthère à grandes fleurs, l'Isopyre faux-pigamon et la Scille à deux feuilles
PROTEGER	La commune de Chaudon et le conservatoire ont signé le 30 novembre une convention d'usage de 10 ans pour la préservation du site.
GERER	
VALORISER	
ATOUTS	

CONNAITRE

Sur le plan écologique, le site est majoritairement composé d'un boisement ancien de chênes et de frênes, à Jacinthe des Bois, et d'espaces de lisières et prairies en bas de versant. Il accueille des espèces floristiques patrimoniales, dont quatre protégées à l'échelle régionale : l'Orchis pyramidal, la Céphalanthère à grandes fleurs, l'Isopyre faux-pigamon et la Scille à deux feuilles.

Sur les plans géologique, pédologique et archéologique, des études ont été menées sur le front de taille par le service archéologique du Conseil départemental d'Eure-et-Loir. Les formations pédo-sédimentaires observables à Chaudon revêtent, en effet, un intérêt international. C'est l'unique endroit où le complexe de sol du début glaciaire « weichsélien » est observable et accessible. Par ailleurs, les limons ont livré 102 silex taillés du Paléolithique Moyen, en contexte stratigraphique, dont une partie est inventoriée au Muséum national d'histoire naturelle. La méconnaissance des vestiges de cette période, entre Loire et Seine, fait de Chaudon un site clé.

PROTEGER

Le 30 novembre 2018, la commune de Chaudon et le Conservatoire d'espaces naturels centre-Val de Loire ont signé une convention d'usage de 10 ans pour la préservation de ce site exceptionnel.

Il s'agit du premier site d'intérêt principalement géologique préservé par le Conservatoire en Eure-et-Loir.

Durant l'année 2019, une animation foncière a été menée en partenariat avec la commune de Chaudon. Les propriétaires de parcelles de boisement situées le long du front de taille seront contactés afin de leur présenter la démarche engagée.

Parallèlement, une étude menée par la SAFER a été lancée pour identifier les parcelles pouvant être des biens vacants sans maître sur le territoire communal.

La Côte du Bois de Ruffin, Commune de Bréchamps

Conservateur bénévole : Néant

Le site de la Côte du Bois de Ruffin présente des coteaux de pelouses sèches calcicoles. Ceux-ci sont situés en face du site du Bois de Gilles Fosse de l'autre côté de la Vallée de l'Eure.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.

CONNAITRE	Ce secteur est intégré dans le site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il abrite de nombreuses espèces végétales patrimoniales.
PROTEGER	Animation foncière en cours

PROTEGER

En juin 2019, le Conservatoire a acquis 3 parcelles de ce coteau pour une surface de 1,7 ha. Cette acquisition est accompagnée financièrement par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir.

En octobre 2019, la commune de Coulombs a fait l'acquisition de 3,28 hectares situés à une des extrémités de ce coteau et à environ un kilomètre des parcelles en propriété du Conservatoire. Au regard de ces éléments, 5 élus municipaux ont été rencontrés le 22 novembre afin de leur présenter le Conservatoire et ses actions. La convergence des objectifs communaux et du Conservatoire pour la préservation et la valorisation de ce coteau devrait aboutir en 2020 à la signature d'un partenariat.

Une animation foncière sera ensuite lancée sur ce secteur de pelouses sèches calcicoles afin de contacter les propriétaires des parcelles attenantes à ces propriétés.

L'Étang de la Benette, Communes de Senonches et La Puisaye

Conservateurs bénévoles : Michel Boin et Lloyd Paillard (adjoint)

L'Étang de la Benette est une pièce d'eau située en limite de la forêt domaniale de Senonches, dans le Perche d'Eure-et-Loir. Sa situation en tête de bassin versant lui confère des conditions écologiques de types « oligotrophe », c'est à dire pauvre en matières organiques, une qualité rare qui fait la richesse de son patrimoine naturel.

Les milieux

L'Étang de la Benette est caractérisé par une végétation aquatique originale adaptée aux conditions pauvres en matière organique. Une ceinture de saules protège l'étang en contact avec la forêt domaniale.

Vue sur l'étang depuis la berge Nord, et de son environnement forestier. *Cen CVL / P. Cotty*

CONNAITRE

Le site est d'une richesse exceptionnelle en odonates puisque 34 espèces ont été observées au moins une fois dont les 2/3 sont reproductrices sur l'étang.
Le suivi réalisé entre 2011 et 2013 a permis d'y observer 81% des libellules d'Eure-et-Loir. Cette diversité est remarquable pour un étang forestier de taille moyenne.

Lors de la dernière animation proposée dans le cadre de Fréquence Grenouille le 25 mars 2017, le Triton crêté (*Triturus cristatus*) a été recontacté. Les dernières données remontaient à 2011 et 2005 pour cette espèce protégée au niveau européen.

CONNAITRE	Trois espèces végétales protégées en France sont présentes : La Littorelle à une fleur, le Flûteau nageant et la Pilulaire. L'étang accueille également chaque printemps une grande concentration d'Amphibiens. Ce groupe faunistique bénéficie ici d'un aménagement spécial : un « crapauduc ». 34 espèces de libellules fréquentent chaque année l'étang, soit 81 % des espèces connues en Eure-et-Loir.
PROTEGER	Le conservatoire est propriétaire de 14 hectares de terrains (13 ha sur la commune de Senonches et 1 ha sur la Puisaye), incluant l'étang en lui-même et le lieu-dit du Gué au Chéron de l'autre côté de la départementale.
GERER	L'étang est pêché tous les 3 ans dans le cadre d'une convention avec un pisciculteur. Un assec annuel tous les 10 ans permet de faire des travaux de réparation et de minéraliser la matière organique. Plan de gestion en cours pour la période 2016 - 2031.
VALORISER	1 à 2 visites encadrées par an. Il existe 2 panneaux d'information ainsi qu'une plaquette informative.
ATOUTS	Présence d'une végétation et d'une faune devenue rare. Accessibilité facile pour le public et les scolaires.

PROTEGER

En 2016, un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope a été signé pour ce site dans le cadre de la Stratégie de Création d'Aires Protégées (SCAP). Il s'agit du seul site préservé par le Conservatoire en Eure-et-Loir bénéficiant de ce type de protection.

GERER

L'opération annuelle d'arrachage manuel de la Renouée du Japon a été réalisée en juillet 2019 par le Foyer d'Accueil Chartrain.

Le débroussaillage des grèves, des jonchaies et cariçaies a été réalisé en mode bisannuel durant la fin d'année 2019 par le Foyer d'Accueil Chartrain.

L'entretien du sentier a également été effectué par le Foyer d'accueil chartrain

Débroussaillage en mode bisannuel (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

Coût d'investissement : **3 722 € TTC**

VALORISER

Animations publiques :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

Cette année, le Conservatoire d'espaces naturels et ses partenaires ont proposé 4 animations à l'Etang de la Benette

« L'étang aux princes charmant » le dimanche 24 mars : Animation proposée par le Conservatoire dans le cadre de l'opération nationale Fréquence grenouille. Cette animation a rassemblé 12 participants

« Découverte de la flore d'un étang séculaire » le dimanche 26 mai : Cette animation proposée dans le cadre de la Fête de la nature a permis de sensibiliser 18 personnes sur les richesses floristiques de l'étang.

« Les dragons des airs » le samedi 10 août ». Cette animation a rassemblé 14 participants

« Flore de l'étang de la Benette » le dimanche 22 septembre : Cette animation a été annulée faute d'inscription.

Conférence : Une conférence sur la faune et la flore remarquables des sites naturels senonchois a été organisée le 19 mars 2019 avec l'association culturelle du Senonchois dans le cadre de ses apéritifs culturels. Elle a rassemblé 50 personnes.

Revue de presse :

SENONCHES

L'Echo républicain - 13/08/2019

À la découverte des belles de la Benette

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a organisé, samedi, une animation à l'étang de la Benette.

Cet étang a la particularité d'héberger une famille d'insectes appelée les odonates. Cette belle famille regroupe les libellules et les demoiselles.

À L'ÉTANG DE LA BENETTE. Sylvain Garbar garde animateur, fait découvrir le site avant de capturer les libellules.

De redoutables prédatrices

Les odonates avant de voler sont des larves aquatiques carnivores redoutables. Par la suite, ces dernières sortent de l'eau en s'agrippant à la végétation aquatique.

Puis, un peu comme pour la métamorphose des papillons, elles se transforment en libellules ou demoiselles. Bien plus gracieuses, munies d'ailes et de jolies couleurs flamboyantes, elles n'en demeurent pas moins de redoutables prédatrices pour les moucherons qu'elles chassent en volant.

L'étang de la Benette accueille 34 espèces d'odonates sur les 41 connues sur l'Eure-et-Loir, soit plus de 80 % d'entre elles !

Les participants ont reçu des filets et des boîtes loupes pour capturer ces belles. Elles ont pu être identifiées par l'animateur Sylvain Garbar avant d'être relâchées.

L'Echo républicain - 19/03/2019

Une soirée à la découverte des batraciens

Le Conservatoire d'espaces naturel Centre-Val de Loire organise, dimanche une animation sur le site naturel préservé de l'Étang de la Benette, dans le cadre de l'opération nationale « Fréquence Grenouille ».

FREQUENCE GRENOUILLE. Rendez-vous à la Benette pour découvrir ce bel amphibien.

Prudence sur la route

Situé sur les communes de Senonches et de la Puisaye, à la lisière nord de la forêt domaniale de Senonches, l'étang de la Benette est propriété du conservatoire depuis 1996. À la sortie de l'hiver, lorsque les nuits deviennent plus douces, des princes en sommeil en sous-bois se réveillent… les crapauds !

C'est aussi le cas pour les membres de sa famille, appelée « amphibiens », qui regroupent les tritons, grenouilles, crapauds et salamandres. À cette période, ils débutent leur migration pour aller se reproduire dans l'eau. Afin de les aider dans leurs déplacements jusqu'à l'étang la Benette, connu pour être un haut lieu pour leur reproduction, plusieurs passages spécifiques ont été aménagés en 2001.

Ces crapauducs, véritables allées princières, permettent aux amphibiens de gagner l'étang et la forêt de Senonches, sans risquer de se faire écraser par le passage des voitures. Le conservatoire vous invite à découvrir ces petits habitants qui peuplent la forêt et l'étang durant une sortie grand public, à la tombée de la nuit.

Pratique. Dimanche. 4 € pour adultes et gratuit moins 12 ans. À partir de 19 h 30 parking de la Benette.

SENONCHES L'Echo républicain - 22/03/2019

Des espèces locales à protéger

CONSERVATOIRE. Jean Pierre Picard à gauche et Sylvain Garbar à droite (garde au conservatoire), en arrière-plan l'assistance nombreuse.

L'association culturelle organise chaque mois une rencontre avec le public. Chaque mois, un thème différent est exposé. Mardi, en soirée, ce sont les espèces rares et protégées qui ont été abordées sur les sites senonchois, tels que la Bénette, l'étang de l'Isle, mais aussi, la tourbière des Froux, les mousseuses à la Ferté-Vidame, les Robichonneries et la haute Brosse à Manou milieux humides privés.

Espèces remarquables

Un intervenant du Conservatoire a animé la soirée. Sylvain Garbar, garde animateur au conservatoire espaces naturels. Lors d'une précédente rencontre, Sylvain Garbar avait commenté le conservatoire, et son fonctionnement. Le public a souhaité qu'il développe plus la faune et la flore. Les espèces floristiques et faunistiques sont remarquables sur ces différents sites.

Parmi les plantes remarquables, le fluteau nageant qui est une espèce protégée au niveau national.

À Manou, à la tourbière des froux on y découvre une plante carnivore : la grassette du Portugal. Il est donc recommandé de chausser des bottes lorsqu'on visite ce site. Au-delà des plantes, il évoquait les amphibiens, les libellules, le criquet, et des mammifères, ainsi qu'une présentation des espèces exotiques. Le conservatoire a quatre axes de travail, connaître, protéger, gérer et valoriser.

Découverte libre :

Le site est accessible au public dans sa partie nord avec possibilité de stationner sur le parking le long de la D941.

Fréquentation du public :

Le site est doté d'un écocompteur.
Les données n'ont pas fait l'état d'un bilan à la date de cet bilan d'activité.

Information du public :

Sur le site, il existe deux panneaux d'information, l'un au niveau du parking, l'autre au niveau des tables de pique-nique. Le poster illustré de ce site est largement distribué gracieusement.

Depuis le début de l'année, la plaquette de présentation du site naturel préservé de l'Étang de la Benette a été diffusée en 248 exemplaires, notamment lors des bourses touristiques auprès des offices du tourisme du département. Les derniers exemplaires viennent d'être diffusés, cette plaquette est donc maintenant en rupture.

Sur la toile :

- http://www.lesforetsduperche.fr/letang-aux-princes-charmants/
- https://www.lechorepublicain.fr/senonches-28250/actualites/une-soiree-a-la-decouverte-des-batraciens_13520500/
- https://intensite.net/2009/agenda/senonches-balade-nature-l-etang-aux-princes-charmants-292359
- https://intensite.net/2009/agenda/senonches-sortie-nature-les-dragons-des-airs-decouverte-des-libellules-et-demoiselles-292670
- https://intensite.net/2009/agenda/senonches-sortie-nature-les-dragons-des-airs-296712
- http://www.asso-des-solos.fr/senonches/sortie/les-dragons-des-airs-145040
- http://www.tourisme28.com/agenda/2284070-senonches-sortie-nature--les-dragons-des-airs
- http://www.parc-naturel-perche.fr/voir-faire/agenda/sortie-nature-les-dragons-des-airs-2284804
- http://www.perche-tourisme.fr/Agenda/488/fiche/fetes-manifestations/sortie-nature-les-dragons-des-airs/
- https://www.lechorepublicain.fr/senonches-28250/actualites/a-la-decouverte-des-belles-de-la-benette_13622507/

L'Étang de l'Isle, Commune de Senonches

Conservateurs bénévoles : Michel Boin et Lloyd Paillard (adjoint)

L'Étang de l'Isle, qui n'a plus d'étang que le nom, est désormais un petit espace de prairie humide situé au cœur de la ville de Senonches.

Les milieux

Cet ancien étang se caractérise par la présence d'une mosaïque de milieux humides allant des prairies aux boisements. Cette diversité écologique est concentrée sur une surface de 4 ha environ.

Repousse de la mégaphorbiaie au printemps après la fauche d'entretien
Cen CVL / P. Cotty

CONNAITRE	Composée de prairies humides à hautes herbes et d'une végétation humide à Laiches, Joncs et Baldingère, cet ancien étang représente un milieu humide au cœur de Senonches. Quelques boisements sont également présents (aulnaie – frênaie) Le site abrite quelques espèces rares en Eure-et-Loir comme l'Ail des ours et l'Epipactis à larges feuilles en sous-bois, le Scirpe des bois et l'Orchis négligé dans la mégaphorbiaie.
PROTEGER	Le Conservatoire est propriétaire des 4 hectares du site naturel de l'Etang de l'Isle.
GERER	Elle consiste à entretenir les prairies et d'assurer une coupe régulière de rejets d'espèces végétales allochtones. Plan de gestion en cours pour la période 2016 - 2031.
VALORISER	Un panneau d'information accueille le public et une visite encadrée annuelle est réalisée. La réalisation d'un dépliant de présentation est prévue dans le plan de gestion.
ATOUTS	Fonction écologique majeur de filtrage des eaux et de proximité d'un espace naturel au cœur de la ville

CONNAITRE

Le plan de gestion a été validé le 9 mars 2016 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

GERER

L'arrachage manuel des quatre stations de Renouée du Japon a été réalisé durant le début du mois de juillet 2019 par le Foyer d'accueil chartrain.

L'entretien des infrastructures et sentiers a été effectué par le Foyer d'accueil chartrain.

Coût d'investissement : **3 312,70 € TTC**

VALORISER

Animation publique :

Les animations sur ce site sont relayées par le PNR Perche dans son Agenda.

La balade nature du samedi 29 juin intitulée « Bel Isle en terre… Nature charmante » a été annulée pour cause de canicule.

Découverte libre :

Le site est accessible pour partie à pied en empruntant la digue des Esseaux. L'Étang de l'Isle étant difficilement accessible par la densité de végétation et l'état tourbeux du sol, aucun itinéraire de découverte libre n'y a encore été créé.

Information du public :

A l'entrée du site, chemin des Esseaux, il existe un panneau d'information sur les richesses naturelles du site.

Sur la toile :

- https://intensite.net/2009/agenda/senonches-sortie-nature-bel-isle-en-terre-nature-charmante-290060
- http://www.tourisme28.com/agenda/2284074-senonches-sortie-nature--bel-isle-en-terre...-nature-charmante-
- https://www.eurelien.fr/agenda/bel-isle-en-terre-nature-charmante
- https://www.tousvoisins.fr/senonches/agenda/1941835-bel-isle-en-terre-nature-charmante-balade-nature
- http://www.parc-naturel-perche.fr/voir-faire/agenda/bel-isle-en-terre-nature-charmante-balade-nature-2527757
- https://www.eterritoire.fr/detail/activites-touristiques/bel-isle-en-terre-nature-charmante-%21-balade-nature/4037538529/centre-val-de-loire,eure-et-loir,senonches(28250)

Réserve biologique dirigée de la Tourbière des Froux, Commune de Manou

Conservateur bénévole : Lloyd Paillard

La commune de Manou accueille au sein de la forêt domaniale une des dernières tourbières d'Eure-et-Loir. Ces milieux humides très particuliers, à l'aspect de lande marécageuse, se forment sur la tourbe, accumulation séculaire de matière végétale morte mais non décomposée.

Les milieux

La Tourbière des Froux est surtout caractérisée par une lande tourbeuse à Molinie, graminée sociale à tendance envahissante, qui donne la physionomie actuelle du site.

Vue sur le sentier aménagé avec ponton en bois.
Cen CVL / S. Garbar

CONNAITRE	Cette zone humide est caractérisée par la présence d'espèces protégées comme la Linaigrette à feuilles étroites, plante herbacée dominée par une fleur cotonneuse, l'Osmonde royale, grande fougère d'Europe occidentale et la Grassette du Portugal, plante dont la dernière mention en Eure-et-Loir datait de 1906 ! Le plan de gestion du site est rédigé par l'Office National des Forêts en partenariat avec la commune, le Conservatoire et le Parc naturel régional du Perche.
PROTEGER	Partie intégrale de la forêt communale de Manou, les 8,5 ha de la tourbière des Froux appartiennent à la commune, et sont gérés dans le cadre d'une convention entre la commune, l'ONF, le Pnr Perche et le Conservatoire.
GERER	Menacée de fermeture par les arbustes tels la Bourdaine, le Saule ou le Bouleau, l'action conservatoire consiste à rajeunir et rouvrir la tourbière, notamment par le décapage, qui permet déjà localement des stades de végétation sur tourbe nue, où croissent laîches et joncs. Plan de gestion en cours pour la période 2014 - 2023.
VALORISER	1 à 2 visites organisées chaque année. Il existe un panneau d'information et un sentier aménagé avec ponton en bois et, depuis 2014, des panneaux pédagogiques.
ATOUTS	Facilité d'accessibilité - Originalité écologique - Fonction majeur de rétention et alimentation des eaux

CONNAISSANCE

Plusieurs stations de Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*) ont été découvertes en 2013 dans l'enclos pâturé par les chevaux Konik Polski. Cette présence met clairement en évidence l'intérêt du pâturage dans la gestion de ce milieu tourbeux.

La grassette a été de nouveau observé cette année durant le mois de juillet avec une floraison plus précoce comparé à l'année dernière. La forte hygrométrie du site a aussi vraisemblablement limité son développement pour cette saison.

Les différentes stations observées ont été matérialisées sur le terrain pour permettre un suivi de cette espèce.

L'Office National des Forêts a mené en 2019 des inventaires sur les chiroptères qui ont permis de recenser 10 espèces et sur les coléoptères saproxyliques révélant la présence de 133 espèces.

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et seront relevées une fois par mois entre mars et juin les années suivantes. Les inventaires ont commencés en 2019 mais aucune espèce n'a été recensée.

PROTEGER

La convention d'usage signée en 2015 avec le propriétaire des étangs de la Haute Brosse, situés directement en aval de la tourbière, concerne 3 parcelles pour une surface de 3 ha 84 a 85 ca.

Cette convention permet de mettre en œuvre des actions de protection et de gestion d'habitats patrimoniaux sur une surface totale de plus de 12 hectares.

GERER

L'entreprise retenue pour le marché de travaux d'agrandissement de la clôture équine et d'étrépage s'est rétractée de ce marché après deux tentatives infructueuses compte tenu de la faible portance du milieu, et ce même au cours de l'été 2019 caniculaire. Un nouveau marché été ouvert pour une mise en œuvre au printemps ou à l'automne 2020.

L'entretien des infrastructures et sentiers a été réalisé par le Foyer d'accueil chartrain.

Coût d'investissement : **1 060 € TTC**

VALORISER

Animations publiques :

Les balades nature sur ce site naturel sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

Cette année, trois animations ont été proposées par le Conservatoire et le Parc naturel régional du Perche :

- La balade nature sur les oiseaux proposée par le conservateur du site le 25 mai a réuni 7 personnes,

- L'animation autour de la découverte de la tourbière proposée par le Parc naturel régional le 26 juillet a permis à 5 personnes de partir à la découverte de la Grassette du Portugal et de la flore exceptionnelle de la réserve,

- L'animation sur les chauves-souris organisée le 24 août dans le cadre de la nuit international de la chauve-souris et en partenariat avec l'Office national des forêts et l'Auberge du Moulin à Vent a rassemblé 43 personnes. Une conférence était d'abord proposée avant de partir sur le terrain à la lumière des lampes de poches.

Animation du 24 août

Projet pédagogique scolaire :

Le conservateur bénévole a fait découvrir la tourbière 97 enfants du collège Maurice de Vlaminck de Brezolles au cours de trois séances : le 21 mai et les 16 et 19 septembre.

Comité de pilotage Natura 2000

Une réunion s'est tenue le 9 décembre sur la commune de Manou. A cette occasion, une visite du site a été réalisée pour les participants à ce comité de pilotage. 15 personnes étaient présentes.

Découverte libre :

Ce site est accessible au public grâce à un sentier aménagé de pontons sur pilotis d'1,5 km au départ du parking du lavoir.

Information du public :

À l'entrée du site, au niveau du parking du lavoir, un nouveau panneau informant sur ce milieu très particulier a été installé ainsi que trois panneaux pédagogiques sur le ponton balayant les aspects de connaissance, de protection et de gestion du site.

Le livret édité par le Parc naturel régional du Perche a été réédité et la plaquette éditée par le Conservatoire est en rupture de stock.

Revue de presse :

L'Echo républicain - 26/08/2019

MANOU

Ils ont suivi les chauves-souris en nocturne

Le public était au rendez vous, samedi soir, pour la visite nocturne de la tourbière des Froux, une petite zone humide de 8 ha d'une grande richesse écologique, située à Manou.

Cette sortie découverte s'inscrivait dans le cadre de la Nuit internationale de la chauve-souris, proposée par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, qui co-gère cet espace protégé en partenariat avec le Parc naturel régional du Perche et la Commune de Manou.

Sylvain Gabat, garde animateur, et Lyod Paillard, conservateur bénévole du Conservatoire, ont accueilli une quarantaine de personnes venues de l'Orne, La Loupe, Senonches, Nogent-le-Rotrou et Chartres. La nuit tombée, après la conférence proposée à l'auberge du Moulin à vent, le groupe s'est enfoncé dans le sous-bois pour apercevoir quelques-unes des dix espèces, dont cinq patrimoniales de chauves-souris recensées par l'Office national des forêts sur ce [illegible]naturel.

NATURE. La visite thématique proposée par le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre-Val de Loire a été précédée d'une conférence en plein air.

Scénogra[illegible]

Sylvain G[illegible]

« En une [illegible]

ve-souris [illegible]

tiers de [illegible]

sectes d' [illegible]

de cette [illegible]

cha[illegible]

gna[illegible]

L'Echo républicain - 29/05/2019

MANOU

La tourbière, la cachette des oiseaux

Dans le cadre de la fête de la nature, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loir a organisé une visite de la tourbière des Froux, une zone humide de 8 hectares d'une grande richesse écologique située à Manou.

22 espèces

Lyod Paillard, conservateur bénévole a accueilli sept participants venus de Nogent-le-Rotrou, Saint-Illiers sur Avre et Chartres.

Le groupe a cheminé dans le sous-bois pendant près de deux heures pour tenter d'apercevoir quelques-unes des vingt-deux espèces d'oiseaux recensées sur ce site naturel.

ENVIRONNEMENT. La visite guidée par Lyod Paillard, animateur du Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre a permis d'entendre des chants oiseaux de la tourbière.

Parmi elles, le grimpereau des bois qui monte les arbres en spirale comme un écureuil.

Grace à une tablette numérique, Lyod Paillard a décrit la sittelle torchepot, le pic épeiche, le pouillot véloce, le rouge-gorge... « Je n'ai jamais entendu autant d'oiseaux ! Difficile de dissocier leur chant dans cet orchestre », a réagi une participante ravie à l'issue de la visite.

Au fil du cheminement, les promeneurs ont également découvert les autres espèces animales et végétales spécifiques à ce milieu humide.

Pratique. Plus d'infos sur www.cen-centre.org

Radio:

- Annonce et interview sur radio intensité le 23 août à 8h / 8h30 / 9h/ 12h / 12h30 / 16h / 17h / 17h30 / 18h / 18h30

Sur la toile :

- https://www.lechorepublicain.fr/manou-28240/loisirs/la-tourbiere-cachette-des-oiseaux-a-manou_13572297/
- https://intensite.net/2009/agenda/manou-une-nuit-avec-les-chauves-souris-296714
- http://www.tourisme28.com/agenda/2287582-manou-sortie-nature--une-nuit-avec-les-chauves-souris
- http://www.parc-naturel-perche.fr/voir-faire/nature-et-loisirs/sortie-nature-une-nuit-avec-les-chauves-souris-2291001
- https://www.eurelien.fr/agenda/une-nuit-avec-les-chauves-souris-1
- https://www.nuitdelachauvesouris.com/animation-nuit-de-la-chauve-souris/une-nuit-avec-les-chauves-souris.html-6
- http://www.asso-des-solos.fr/manou/sortie/la-23eme-nuit-internationale-de-la-chauve-souris-144525
- http://www.perche-tourisme.fr/Agenda/488/fiche/fetes-manifestations/sortie-nature-une-nuit-avec-les-chauves-souris/
- https://intensite.net/2009/actu2019/manou-observez-et-ecoutez-les-chauve-souris-302190
- https://www.lechorepublicain.fr/manou-28240/actualites/ils-ont-suivi-les-chauves-souris-en-nocturne_13628697/
- https://www.lechorepublicain.fr/nogent-le-rotrou-28400/loisirs/des-animations-nature-a-decouvrir-dans-le-perche_13621802/
- https://www.onf.fr/onf/+/4bc::le-24-aout-cest-la-23e-nuit-internationale-des-chauves-souris.html
- https://actu.fr/normandie/perche-en-noce_61309/animations-ete-nature-le-parc-naturel-regional-perche-2_26541635.html

La Haute Brosse, Commune de Fontaine-Simon

Conservateur : Poste à pourvoir

En aval de la Réserve biologique dirigée de la Tourbière des Froux, des parcelles privées accueillent des boisements humides tels que l'aulnaie marécageuse. Ces habitats sont rares et patrimoniaux à l'échelle régionale.

Une convention d'usage d'une durée de 10 ans a été signée le 21 septembre 2015 avec le propriétaire des étangs de la Haute Brosse, situés directement en aval de la tourbière des Froux. Cette convention concerne 3 parcelles pour une surface de 3 ha 84 a 85 ca.

Les milieux

Les habitats les plus représentés sont les habitats forestiers pour 89% du site. Il s'agit principalement d'Aulnaies et Saulaies marécageuses. Les autres habitats étant des prairies humides ou habitats aquatiques pour 11%.

CONNAITRE	Parmi les 16 habitats naturels inventoriés sur le site, 12 sont patrimoniaux dont 3 d'intérêt communautaire. Parmi les espèces patrimoniales, la Grande aeschne et le Lézard vivipare sont tous deux «classé « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge régionale centre-Val de Loire. Le lézard vivipare est le reptile le plus menacé de la région Centre.
PROTEGER	Convention d'usage avec un privé pour une surface totale de 3,85 ha et une durée de 10 ans
GERER	Les principales opérations de gestion prévues sont la restauration et l'entretien de zones ouvertes par débroussaillage ou bûcheronnage. Une gestion par pâturage est également à l'étude. Plan de gestion en cours pour la période 2017 - 2026.
VALORISER	Ce site n'est pas ouvert au public.
ATOUTS	Originalité écologique - Fonction majeur de rétention et alimentation des eaux

CONNAISSANCE

Le plan de gestion de ce site a été validé en mars 2017 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

GERER

La restauration par bûcheronnage, rognage et broyage ras a été réalisée en février par le Foyer d'accueil chartrain.

Coût d'investissement : **4381,92 € TTC**

Les Robichonneries, Commune de Manou

Conservateur bénévole : Jean-Baptiste TRUC

Le site des Robichonneries est situé dans le Perche sur la commune de Manou, à l'est de la Tourbière des Froux.

Les milieux

L'intérêt écologique du site réside principalement dans la présence d'une prairie humide oligotrophe, habitat en très forte régression dans le Perche d'Eure-et-Loir.

CONNAITRE

Le plan de gestion de ce nouveau site a été validé en juin 2019 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et seront relevées une fois par mois entre mars et juin. Les inventaires ont commencé en 2019 mais aucune espèce n'a été recensée.

CONNAITRE	Composé d'une prairie humide à orchidées et d'espèces patrimoniales comme : Orchis négligé : espèce en forte régression et classée comme vulnérable sur la liste rouge régionale. Nacré de la sanguisorbe : papillon classé « vulnérable » sur la liste rouge régionale. Lézard vivipare : espèce classée « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge régionale, présent sur 7 communes de la région. Vipère péliade : reptile qui a le plus régressé depuis une dizaine d'années, classé « en danger» sur la liste rouge régionale.
PROTEGER	Convention d'usage d'une durée de 10 ans avec le propriétaire pour une surface totale de 2,1 ha Plan de gestion en cours pour la période 2019-2033
VALORISER	Ce site n'est pas ouvert au public.

Prairie et mares des mousseuses, Commune de la Ferté-Vidame

Conservateur bénévole : nomination en 2019 de Sylvie Louveau

Ce site est situé au cœur de la forêt communale de la Ferté-Vidame. Il est intégré à l'Espace naturel sensible de la Ferté-Vidame.

Les milieux

Ce site se caractérise par la présence de nombreux milieux naturels humides : une prairie à jonc, des mares oligotrophes et la forêt humide des mousseuses.

Prairie humide
Cen CVL/ M. Houesse

CONNAITRE

Le plan de gestion a été validé en juin 2017 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et seront relevées une fois par mois entre mars et juin. Les inventaires ont commencé en 2019 mais aucune espèce n'a été recensée.

GERER

Une opportunité se présente pour la mise en œuvre d'un pâturage avec des chevaux camarguais mis à disposition par une association.

L'entretien de milieux ouverts par broyage ras a été réalisé en septembre par l'entreprise Cirade environnement.

Coût d'investissement : **12 474 € TTC**

CONNAITRE	Composée d'une prairie à jonc acutiflore et de mares oligotrophes ce site se situe à proximité de boisements à sphaignes. Le site abrite quelques espèces végétales rares en Eure-et-Loir comme la Pilulaire globuleuse, protégée nationale et la Laîche blanchâtre et la Gentiane pneumonanthe, protégées au niveau régional. Au niveau faunistique, il faut noter la présence du Lézard vivipare et de la Vipère péliade, tous deux protégés au niveau national.
PROTEGER	Convention d'usage d'une durée de 10 ans signée avec la commune pour une surface totale de 4,2 hectares. La Forêt des Mousseuses (7,4 hectares) est gérée par l'Office National des Forêts.
GERER	Elle consiste à entretenir les prairies par pâturage et de maintenir les mares en bon état de conservation par un curage si nécessaire. Plan de gestion en cours pour la période 2017 - 2026.
VALORISER	Une visite encadrée annuelle sera organisée. La pose de panneaux est également prévue.
ATOUTS	Fonction écologique majeur de stockage d'eau sur des milieux naturels rares en Eure-et-Loir. Enjeux forts au niveau des espèces végétales et animales.

VALORISER

Animation publique :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

La balade nature organisée le samedi 13 avril sur le thème des tritons a été annulée faute de participants.

Radio:

- Annonces sur Radio intensité le 8 avril à 10h/13h/16h et 18h

Sur la toile :

- http://www.eurelien.fr/agenda/les-dragons-des-mares
- https://intensite.net/2009/actu2019/la-ferte-vidame-une-balade-nature-a-la-decouverte-des-tritons-294205
- https://intensite.net/2009/agenda/la-ferte-vidame-sortie-nature-les-dragons-des-mares-290038
- http://www.parc-naturel-perche.fr/voir-faire/agenda/balade-nature-les-dragons-des-mares-la-ferte-vidame-1523754
- https://infolocale.ouest-france.fr/la-ferte-vidame-28149/agenda/balade-nature-les-dragons-des-mares-la-ferte-vidame_2004893876
- http://www.tourisme28.com/en/events/2268673-la-ferte-vidame-sortie-nature--les-dragons-des-mares
- http://www.jagispourlanature.org/content/les-dragons-des-mares-19h30

Les Grands Marais, Communes d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Oinville-sous-Auneau et Roinville-sous-Auneau

Conservateur bénévole : Mathieu de Florès

Les Grands Marais s'étendent le long de la rive droite de la Voise, affluent de l'Eure, à 20 km à l'est de Chartres. Les habitats naturels que l'on rencontre dans la vallée de la Voise contrastent fortement avec l'environnement de la Beauce qui s'étend sur le plateau. Ils sont un refuge pour la faune et la flore des vallées humides calcaires du département.

Cette zone humide est composée pour l'essentiel d'un bois marécageux d'Aulnes et Frênes sous lequel se développe une haute formation à Laîches. Une grande clairière humide à grandes herbes (« mégaphorbiaie ») accueille également le visiteur au départ du sentier.

Le marais inondé
Cen CVL / S Garbar

CONNAITRE	Le site des Grands Marais possède la seule station connue en région Centre de la Laîche à épis rapprochés (ou « Laîche paradoxale »). Trois plantes protégées en région Centre sont également présentes : l'Orchis négligé, le Marisque et la Fougère des marais. Un suivi de l'évolution du boisement a débuté en 2006. Un suivi de la Laîche paradoxale est également prévu dans le nouveau plan de gestion.
PROTEGER	10,8 hectares ont été acquis par le Conservatoire.
GERER	La gestion consiste en l'entretien du sentier de découverte et le maintien des ouvertures (clairières et prairies). Le boisement évolue naturellement sans intervention. Plan de gestion en cours pour la période 2012-2023.
VALORISER	Site aménagé d'un sentier de découverte agrémenté d'un panneau d'information. Fort potentiel d'éducation à l'environnement. 1 à 2 visites guidées annuelles.
ATOUTS	Facilité d'accès - Originalité écologique - Fonction majeure de rétention des eaux.

CONNAITRE

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et seront relevées une fois par mois entre mars et juin.

PROTEGER

Un partenariat est en discussion avec l'entreprise Andros située à proximité du site afin de réaliser une étude permettant de prendre en compte les enjeux biodiversité sur le site de production mais également sur les parcelles appartenant à l'entreprise et situées en vallée de la Voise. Cette étude devrait être réalisée sur 2020 si le partenariat aboutit.

VALORISER

Animations publiques :

Comme chaque année, la traditionnelle balade à la découverte des amphibiens du site, organisée le soir du samedi 27 avril en partenariat avec la Ville d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien dans le cadre de l'opération nationale « Fréquence Grenouille » a rassemblée 5 adultes et 4 enfants à la préservation de ce marais d'exception.

Lors de cette sortie était notamment présente Emilie Glory présentant l'émission « toucher terre » de Radio Grand Ciel. Depuis cette animation des reportages réguliers sont proposés par l'émission présentant les actions du Conservatoires ainsi que les sites naturels euréliens.

Mathieu de Florès, conservateur bénévole du site est parti, accompagné de 7 adultes et 2 enfants, à la découverte des insectes et autres araignées qui peuplent le Grand Marais lors d'une balade le dimanche 15 septembre.

Intervention scolaire :

En 2019, les futurs paysagistes du lycée agricole de la Saussaye ont profité de ce site naturel pour s'immerger dans une nature laissée en libre évolution, bien loin de leur vision domestiquée de la végétation. Lors de ces trois séances, ils ont notamment été formés à la plantation de végétaux locaux en partenariat avec l'Agence Régionale de la Biodiversité ou encore à la problématique des Espèces Exotiques Envahissantes avec le Groupe de Travail Invasives de la Région. En fin de projet, un questionnaire leur a permis de restituer leurs connaissances sur les nombreuses thématiques apportées.

Découverte libre :

Ce site est accessible au public grâce à un sentier balisé de 2 km. Inondé une grande majorité de l'année, il nécessite toutefois de porter des bottes pour être suivi dans son intégralité.

Les mares forestières constituent le point central de l'animation et de l'originalité du site.

Information du public :

À l'entrée du site, au niveau du parking du pont qui franchit la Voise, un panneau informant sur les richesses de cette zone humide est installé.

Revue de presse :

Les évènements balades nature sont publiés dans l'agenda des sorties de l'écho républicain, sous forme de petits articles.

La Pelouse de Bonville - Commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

Conservatrice bénévole : Marina Dehaeck

La Pelouse de Bonville, située à 30 km à l'est de Chartres, est une pelouse calcaire d'un hectare environ appartenant à la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, dans la vallée de l'Eure. Elle fait partie du site Natura 2000 « Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents ».

Les milieux

Les pelouses sèches calcicoles sont un habitat d'intérêt européen. Bien que les inventaires floristiques ou faunistique ne soient pas exhaustifs, quelques plantes patrimoniales ont été notées sur le site dans le cadre de la rédaction du plan de gestion. Cette pelouse calcaire accueille par exemple d'importantes populations de Buplèvre en faux (rare en Eure-et-Loir) ainsi que deux espèces d'orchidées dont une est protégée au niveau régional : l'Orchis pyramidal. Une mention récente de la Nielle des blés dans une jachère voisine de la pelouse calcaire est la seule mention moderne pour cette espèce dans le département.

Lors de la rédaction du plan de gestion, quelques individus d'une espèce de criquet quasi menacée, le Sténobothre ligné ont été observés.

Pelouse sèche calcicole
Cen Centre / I. Gravrand

CONNAITRE	Importantes populations de Buplèvre en faux et présence de plusieurs orchidées : Orchis pyramidal, Ophrys moucheron
PROTEGER	Un bail emphytéotique de 30 ans a été signé en novembre 2010 entre la commune de Bleury-Saint-Symphorien et le Conservatoire.
GERER	Projet d'entretien du site par pâturage en partenariat avec un éleveur de moutons. Maintien d'une zone cultivée favorable à la végétation messicole. Plan de gestion en cours pour la période 2013-2023.
VALORISER	Un panneau d'information est installé à l'entrée du site. Au moins une visite guidée organisée par an.
ATOUTS	Des milieux d'intérêt patrimonial fort dans un secteur menacé par l'abandon des pratiques traditionnelles et l'urbanisation. Une forte volonté partenariale avec la commune.

CONNAITRE

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et seront relevées une fois par mois entre mars et juin. Les inventaires ont commencé en 2019 mais aucune espèce n'a été recensée.

GERER

Le marché public publié par la ville d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien pour l'installation de la clôture ovine a permis de réaliser la pose en début d'année 2019 puis de démarrer le pâturage au printemps 2019. L'éleveur est un agriculteur du village.

Des fils raidisseurs ont été installés sur le grillage pour une meilleure tension de celui-ci. Cette opération a été effectuée en régie au mois d'octobre en même temps que la taille d'entretien des deux arbres têtards.

VALORISER

Découverte libre :

Ce site n'est pas aménagé pour des visites libres. On peut le longer en empruntant la rue du Four à Chaux.

Il bénéficie également d'un panneau d'accueil situé au bord de la route ainsi que d'un banc installé par l'association du Patrimoine des Vallées et la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien.

Revue de presse :

L'Association du Patrimoine des Vallées reste l'un des relais fort pour la diffusion des informations sur le site.

La balade nature a été relayée par l'écho républicain et sur le site internet de Radio Intensité.

Sur la toile :

- Bilan_final_2019_CD28_VF.doc
- http://www.123randonnee.fr/pop-up-pna/auneau-bleury-saint-symphorien-les-pelouses-de-bonville.php
- http://www.lepatrimoinedesvallees.fr/index.php/flore

La Michellerie, Commune de Prasville

Conservateur bénévole : poste à pourvoir

Depuis 35 ans, plusieurs sociétés d'exploitation se sont succédé sur la commune de Prasville pour exploiter le granulat calcaire. Aujourd'hui c'est la société des matériaux de Beauce et le groupe Lafarge granulats qui exploitent cette carrière dont une partie a été réhabilitée. La société Lafarge a contacté le Conservatoire pour lui proposer la gestion de 36 ha de terrains réhabilités qui ne sont pas destinés à l'agriculture.

Les milieux

Les terrains concernés sont des zones de prairies sur remblais et un secteur de 12 ha venant d'être restauré en prairie sèche. Ce site est particulièrement intéressant pour les oiseaux et plus particulièrement le Busard St-Martin, le Busard des roseaux, l'Œdicnème criard…. Cet espace naturel est situé dans la ZPS Beauce (Natura 2000) et à proximité de pelouses calcaires classées en zone Natura 2000 (SIC « Vallée du Loir et affluents aux environs de Châteaudun »).

CONNAITRE	Plusieurs espèces végétales sont patrimoniales dont la Mauves hirsute et la Ratoncule naine. Il faut signaler la présence d'une petite population d'Œdicnèmes criards.
PROTEGER	Un bail emphytéotique de 25 ans sur 36 ha a été signé entre le Conservatoire et le Groupe Lafarge le 21 mars 2011.
GERER	Pâturage par les moutons sur la principale parcelle (22 ha). Plan de gestion en cours pour la période 2013-2023.
VALORISER	Site non aménagé pour l'accueil du public. Au moins une visite guidée organisée par an.
ATOUTS	Des milieux d'intérêt patrimonial fort dans un secteur où l'agriculture est intensive. Réhabilitation de milieux herbacés en Beauce (prairies, jachères…) et protection des pelouses calcaires.

Prairie sèche calcicole.
Cen CVL / B. Allard

CONNAITRE

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et seront relevées une fois par mois entre mars et juin. Les inventaires ont commencé en 2019 mais aucune espèce n'a été recensée.

PROTEGER

Dans une perspective d'extension foncière du site, une attention particulière est portée sur le coteau d'Ymonville, pelouse calcaire de 80 hectares, car ce secteur d'intérêt écologique fort constitue un continuum écologique certain avec le site de la Michellerie. Une animation foncière est en cours notamment avec la commune d'Ymonville, propriétaire de parcelles sur cet espace particulièrement patrimonial, afin d'échanger sur un éventuel partenariat en vue de préserver les pelouses de ce coteau.

GERER

Le pâturage se poursuit sur le site avec des résultats déjà visibles sur la végétation. Le brachypode est beaucoup moins dense sur les secteurs pâturés et les buissons ont vu le branchage de leur tronc consommés offrant plus de lumière au sol.

Plusieurs rendez-vous techniques ont été organisés avec M. Maucourt pour le suivi du pâturage.

Coût d'investissement : **Nul**

Pâturage en cours (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

VALORISER

Animation grand public :

En 2019, le Conservatoire, en partenariat avec la Société des matériaux de Beauce, les communes d'Ymonville et de Prasville et la famille Maucourt (éleveurs) ont organisé la première transhumance de Beauce.

M. et Mme Maucourt, éleveur sur le site, nous ont permis de faire transhumer une partie de leur troupeau de brebis bleu du Maine depuis le Moulin d'Ymonville, exceptionnellement ouvert pour l'occasion, vers les prairies de la Michellerie.

C'est donc un circuit de 3 km au travers la campagne Beauceronne qu'a suivi plus de 100 personnes.

Cette première transhumance s'est conclue par un apéritif offert par le Conservatoire et la famille Maucourt avec des produits de leur ferme, ainsi qu'une démonstration des chiens de troupeau.

Découverte libre :

Compte tenu du pâturage, les deux parties du site ne sont pas aménagées pour accueillir des visiteurs en visites libres mais elles peuvent être longées par des chemins communaux.

Les deux sentiers pédagogiques réalisés en concertation avec la Communauté de communes Cœur de Beauce, la commune de Prasville et la Société des Matériaux de Beauce ont été inaugurés le 14 juin 2019. Le premier sentier présente l'activité des carrières ainsi que des éléments généraux sur la Beauce et le second les milieux naturels et la gestion mise en place sur le site.

Revue de presse :

YMONVILLE

Les moutons ont fait leur transhumance

MOULIN DE LA GARENNE. Le troupeau de moutons rassemblés.

À l'invitation du Conservatoire des espaces naturels, qui gère certains espaces de la S.M.B.P. (carrières) à la Michellerie à Prasville, une transhumance des moutons, paissant régulièrement sur le site, a été organisée, dimanche, à partir du moulin d'Ymonville.

Plus d'une centaine de personnes se sont rassemblées autour du moulin, dès 10 h 30, pour le départ d'une cinquantaine de brebis et d'agneaux guidés par Nicolas, le berger, et ses deux chiens. Tous ont suivi le troupeau sur un parcours de trois kilomètres, jusqu'à la Michellerie, où les brebis ont retrouvé leurs pâturages.

"Bleu du Maine"

Sur place le berger a présenté une démonstration du travail de ses chiens. Il a expliqué l'origine du troupeau composé de brebis de race "Bleu du Maine" et de chèvres de Lorraine. Ces dernières débroussaillent une partie du terrain, non accessible aux brebis, permettant ainsi à un certain type de végétation de renaître. « Une belle façon de travailler et de régénérer les zones. »

Les marcheurs ont pu visiter le site présenté par les membres du conservatoire qui ont indiqué que grâce à la présence des ovins, fleurs et faunes connaissent un développement très intéressant.

Le Conservatoire a ensuite offert un rafraichissement aux visiteurs. ■

INFO PLUS

Ventes. Le troupeau comprend une centaine de têtes. Le berger procède aussi à la vente directe de ses bêtes à Ymonville, 25 rue du Haut-Chemin : renseignements au 06.75.94.49.64. ou à jouvierenicolasamelie@gmail.com

La Butte Montmarthe, Commune de Tillay-le-Péneux

Conservateur bénévole : Guillaume Peschard

Le site de la Butte Montmarthe est situé en Beauce à l'est de la commune d'Orgères-en-Beauce. Il s'agit d'anciennes carrières d'extraction de calcaire.
Les enjeux sont répartis sur une surface d'environ 17 hectares dont 6 sont en propriété communale.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole sur calcaire de Beauce. Des variantes dites « écorchées » sont présentes au plus près des anciennes exploitations de calcaire, sur un sol squelettique, où seules les plantes les plus résistantes et les lichens parviennent à se maintenir.

CONNAITRE	Plus importante station connue en Eure-et-Loir de la Cardoncelle molle (protégée régionale) et en limite d'aire absolue pour cette espèce.
PROTEGER	Convention d'usage d'une durée de 10 ans avec la commune de Tillay-le-Péneux pour une surface totale de 4,97 ha.
GERER	Plan de gestion 2019/2028 approuvé en conseil d'administration le 10/09/2018.
VALORISER	Site non aménagé pour l'accueil du public. Au moins une visite guidée organisée par an.
ATOUTS	Préservation de milieux naturels à forts enjeux dans un secteur voué à l'agriculture intensive.

CONNAITRE

Le diagnostic du plan de gestion 2019/2028 a été rédigé en 2018 suite au diagnostic écologique de 2017. Il a abouti à la rédaction de 32 fiches actions afin de préserver, connaître, gérer et valoriser la Butte Montmarthe auprès de ses proches voisins.

330 espèces animales et végétales ont été inventoriées, mais de nombreuses autres resteraient à découvrir sur cet îlot de biodiversité en plaine agricole. Plusieurs lichens rares ont été observés ici, sur les rochers des « micro-falaises ».

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et seront relevées une fois par mois entre mars et juin. Les inventaires ont commencés cette année et des orvets et lézards des murailles ont été trouvés, par Eric Guéret d'Eure-et-Loir Nature qui se charge de l'inventaire sur ce site.

PROTEGER

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours sur la globalité du site. Des propriétaires privés ont été contactés afin de leur présenter la démarche de préservation mise en place. La commune a enclenchée une démarche liée aux biens vacants sans maître afin d'éclaircir le volet foncier de ce site.

VALORISER

Animation grand public :

Une animation à la découverte des criquets et sauterelles qui peuplent se site naturel a été programmée le 11septembre, malheureusement annulée faute de participants. Pour tenter d'éviter l'annulation, l'animation 2020 aura lieu le week-end et permettra de découvrir les plantes sauvages comestible de nos campagnes.

Sur la toile :

- http://www.tourisme28.com/visites/patrimoine-naturel/1395150-tillay-le-peneux-la-butte-montmarthe
- http://www.123randonnee.fr/decouvrez-des-sites-naturels-pres-de-l-eau-en-foret-ou-dans-les-coteaux/tillay-le-peneux-la-butte-montmarthe.php
- https://www.tripori.com/la-butte-montmarthe-PNACEN028V5043SP/

Le Gas de Pendloup, Commune de Cormainville

Conservateur bénévole : Pierre Boudier. Nomination de Guillaume Peschard en 2019 en tant qu'adjoint.

Bordée par des cultures céréalières, cette petite pelouse calcaire de moins d'un hectare est située sur le haut d'une vallée sèche très peu encaissée, affluente de la Conie, à 25 km au nord-est de Châteaudun. Malgré sa petite taille, 136 espèces végétales y trouvent refuge, dont 3 espèces patrimoniales rares en région Centre-Val de Loire et en Eure-et-Loir. Un petit coléoptère, le Dorcadion fuligineux, inféodé aux milieux herbacés secs y trouve refuge. Rare au niveau régional, il a la particularité de ne pas voler.

Les milieux

Le Gas de Pendloup est constitué d'une pelouse calcaire sèche à Brome dressé envahie en grande partie par le Brachypode penné Cette pelouse est néanmoins d'intérêt européen.

Prairie sèche calcicole.
Cen CVL / S. Garbar

CONNAITRE	136 espèces végétales dont 3 espèces patrimoniales : l'Odontite de Jaubert, protégée au niveau national, la Calépine de Corvin et la Noix de terre. Des insectes patrimoniaux comme la Decticelle bicolore, l'Ascalaphe ambré ou le Dorcadion fuligineux.
PROTEGER	Le Conservatoire est propriétaire de la totalité de ce petit site d'une superficie de 99 ares et 99 centiares, sur une seule parcelle.
GERER	Actuellement la gestion consiste à entretenir annuellement la pelouse par la pratique d'une fauche tardive. Si l'opportunité se présente, un pâturage pourra être mis en œuvre pour entretenir la pelouse. Notice de gestion en cours pour la période 2017-2027.
VALORISE	Des animations seront organisées selon les opportunités.
ATOUTS	Pelouse située en tête d'un réseau de pelouses s'étendant jusqu'à la Conie. Rare site d'accueil en Eure-et-Loir de l'Odontite de Jaubert et du Dorcadion fuligineux, espèce considérée comme menacée au niveau régional.

CONNAITRE

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et seront relevées une fois par mois entre mars et juin.

Moronville, Commune de Courbehaye

Conservateur bénévole : Jean-Paul Garnier. Nomination de Guillaume Peschard en 2019 en tant qu'adjoint.

Au cœur de la plaine de Beauce, le site de Moronville siège dans le fond de vallon de la Branche de Fontenay, un cours d'eau intermittent creusé en amont de la Conie. Il héberge sur ses 50 hectares une grande diversité de milieux, secs et ras comme les pelouses calcaires, jusqu'aux stades plus fermés de chênaie-charmaie, les fruticées intermédiaires à Prunelliers, mais aussi, en fond de vallon, divers milieux aquatiques.

Les milieux

Sur le sommet du coteau de Moronville se trouvent les milieux secs, à divers degrés de fermeture tels les pelouses calcaires, divers groupements arbustifs, jusqu'aux boisements de Chêne, Charme et Frêne. En fond de vallon du Vauboyau se trouve un marais inondé et divers groupements humides, depuis la végétation des vases exondées jusqu'aux roselières.

Marais inondé entouré de roselières.
Cen CVL / I. Gravrand

PROTEGER

Une partie des parcelles en convention a été vendue à de nouveaux propriétaires en 2018. Ils ont été contactés en 2019 pour proposer une poursuite de la démarche. En l'état, un des nouveaux propriétaires (pelouses sèches) a validé le principe de signer une convention d'usage avec le Conservatoire. Les nouveaux propriétaires des parties en roselière n'ont pour l'instant pas donné suite à nos sollicitations.
La surface du site est donc passée de 41 à 33 hectares.

CONNAITRE	Cette diversité d'habitats permet d'accueillir des hôtes prestigieux comme l'Utriculaire commune, petite plante carnivore des plans d'eau stagnante, l'Orchis pyramidal, orchidée rare et protégée en région Centre-Val de Loire, et l'Anémone pulsatille ou bien encore le papillon Mercure et le rapace Busard des roseaux.
PROTEGER	33 hectares sont préservés et gérés par le Conservatoire dans le cadre de conventions d'usage signées avec des propriétaires privés.
GERER	Entretien de la végétation herbacée : pelouse calcaire et marais alcalin, par la pratique d'un broyage hivernal. Plan de gestion en cours pour la période 2013-2023.
VALORISER	Site non ouvert à la visite libre Les sorties ne sont autorisées qu'accompagnées par le Conservatoire ou d'autres associations. Une sortie annuelle est organisée en partenariat avec la Maison de la Beauce. Ce site est particulièrement favorable aux sorties scolaires.
ATOUTS	Site de grande taille composée d'une mosaïque de milieux remarquables en Beauce.

GERER

Un contrat Natura 2000 est en cours de montage pour le financement d'opérations de restauration et d'entretien sur le site.

VALORISER

L'animation 2019 à la découverte des plantes sauvage du site naturel a reçu un franc succès avec la présence de 17 adultes et 6 enfants. Réalisée en partenariat avec la Maison de la Beauce, un apéritif a conclu cette après-midi à la découverte des orties, plantains, cynorhodon et autres lierre terrestre.

<u>Découverte libre :</u>

Ce site est privé et chassé en automne-hiver, il n'est donc pas accessible au public en visite libre.

<u>Information du public :</u>

Un petit panneau d'information est disposé le long de la RD 132-6 au niveau du pont sur la Conie.

Les Marais, Commune de Donnemain-Saint-Mamès

Conservateur bénévole : poste à pourvoir

Les terres communales des Marais de Donnemain-Saint-Mamès sont situées en fond de vallée de la Conie, à quelques kilomètres à peine au nord-est de Châteaudun. Les roselières s'étendant en rive droite, autrefois utilisées par les habitants pour la couverture des toits, sont désormais menacées par le boisement en aulnes, frênes et saules.

Les milieux :

Le site des Marais est composé de roselières, de zones à Laîche paniculée formant de grands touradons typiques, de boisement marécageux à Aulnes, Frênes et Saules, ainsi qu'une prairie de fauche en rive gauche, où est installé l'affût d'observation de la faune.

CONNAITRE	Floristique : 208 espèces dont la fougère des marais ou Thélyptère, protégée en région Centre. Faunistique : Butor étoilé en hiver, Râle d'eau régulier et nicheur, divers petits passereaux typiques des roselières et bosquets arbustifs : Fauvettes à tête noire et grisette, Rousserolle effarvatte, Bruant des roseaux …
PROTEGER	Convention de gestion d'une durée de 15 ans renouvelable signée en 2004 avec la commune sur 14,7 hectares.
GERER	Restauration et entretien de la roselière par fauche en hiver. La dynamique de la roselière, liée aux niveaux d'eau que le Conservatoire ne gère pas est une contrainte forte de gestion du milieu. Plan de gestion en cours pour la période 2014-2024.
VALORISER	Accessibilité facile sur une rive. Observatoire accessible librement. Plusieurs panneaux d'informations sont installés dans l'observatoire. Une plaquette d'information a été éditée.
ATOUTS	La vallée de la Conie est remarquable pour sa diversité biologique et ses paysages qui contrastent fortement avec le plateau cultivé de la Beauce. Observatoire, panneaux d'information, plaquettes et accessibilité facile sur une rive pour observer le marais. Forte implication de la commune.

CONNAITRE

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et seront relevées une fois par mois entre mars et juin.

GERER

La fauche de la roselière en mode bisannuel n'a pas été réalisée compte tenu du niveau trop haut de la Conie.

Suite à la pose d'un avis affiché dans l'observatoire ainsi qu'un panonceau « Vidéosurveillance » pour dissuader les vandales, l'observatoire ne semble plus faire l'objet de vandalisme.
Le Garde-animateur réalise également des maraudes à des fréquences quasi-hebdomadaires.

Avis et panonceau « vidéosurveillance » mis en place à l'observatoire pour dissuader les vandales (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

VALORISER

Animation publique :

Le chantier nature prévu le 26 octobre a été annulé en raison d'une indisponibilité de l'organisateur. Il va être reprogrammé sur le premier trimestre 2020.

Intervention scolaire :

Les 18 et 21 juin, l'école d'Orgères en Beauce a souhaité faire découvrir le site naturel aux élèves de CP, CE1 et CM1-CM2. Ce sont donc 56 enfants qui ont pris conscience de la biodiversité de ce marais : amphibiens, oiseaux ou encore plantes n'ont plus de secrets pour eux.

Découverte libre :

Le site n'est pas accessible au public non accompagné mais il peut être découvert depuis le chemin rural qui relie Dheury à la ferme du Goulet en rive droite ou depuis la rive gauche à Beaulieu grâce à un observatoire qui offre un point de vue sur la rivière et le marais.

Information du public :

Des panneaux d'interprétation sont installés au lavoir et à l'observatoire afin d'en connaître davantage sur les richesses et l'histoire de la Conie ainsi que sur les marais, les roselières et leurs habitants.

Tenue de stand

Dans le cadre de la manifestation « Le Loir en fête, le Conservatoire a tenu un stand durant le dimanche 28 juillet 2019. 80 personnes sont été sensibilisées aux actions du Conservatoire et aux enjeux de biodiversité de ce territoire.

Fréquentation du public :

Le site est doté d'un écocompteur situé à l'entrée de l'observatoire.

Les relevés n'ont pas fait l'objet d'un bilan à la date de ce rapport.

Sur la toile :

- https://www.chateaudun-tourisme.fr/sites-naturels-parcs-et-jardins/les-marais-1687980
- http://orleans.aujourdhui.fr/etudiant/lieu/le-marais-de-donnemain-donnemain-saint-mames.html
- http://www.123randonnee.fr/decouvrez-des-sites-naturels-pres-de-l-eau-en-foret-ou-dans-les-coteaux/donnemain-saint-mames-les-marais.php
- https://www.donnemain.fr/images/stories/Papiers/Plq_LesMarais.pdf
- https://www.tripori.com/les-marais-PNACEN028FS00005/

Moulin Rouge, Commune de Cloyes-les-Trois-Rivières

Conservatrice bénévole : Sylvie Berthe

Situé dans la vallée de l'Aigre, le site de Moulin Rouge forme un corridor alluvial boisé s'insinuant dans la plaine de Beauce, à 10 km au sud de Châteaudun. Il entoure un ancien moulin qui donne son nom au site, le « Moulin Rouge » ou « Moulin de Chatrex ».
Moulin Rouge abrite essentiellement des milieux humides du bord de l'Aigre, contrastant fortement avec le paysage beauceron environnant.

Les milieux

Les milieux humides, prédominants ici, sont constitués de bois d'aulnes marécageux, de végétation immergée des rivières et des lisières humides à grandes herbes bordant l'Aigre.

Bord de l'Aigre à Moulin rouge
Cen CVL / S. Garbar

CONNAITRE	Il abrite la rare fougère Thélyptère des marais, protégée en région Centre, tout comme le Marisque, grande Cypéracée des marécages. Quelques pelouses calcaires relictuelles sont également présentes.
PROTEGER	Le Conservatoire est propriétaire de l'ensemble du site, d'une superficie d'environ 6 hectares.
GERER	La gestion principale menée sur le site est l'entretien des bords de l'Aigre. Plan de gestion global du site de la vallée de l'Aigre en cours pour la période 2015-2025.
VALORISER	Ce site est relativement isolé et difficile d'accès. Seul les sorties accompagnées sont possibles. 1 à 2 sorties par an sont organisées en partenariat avec l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre.
ATOUTS	La vallée de l'Aigre est remarquable pour sa diversité biologique et ses paysages qui contrastent fortement avec le plateau cultivé de la Beauce. Implication de l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre.

CONNAITRE

Ce site est intégré dans le site élargi de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Aigre incluant les parcelles des collectivités (Conseil départemental d'Eure-et-Loir et commune). Un plan de gestion global de ce site de 82 hectares a été rédigé en 2015. Il fait l'objet de mises à jour quasi annuelles en lien avec l'animation foncière menée sur la vallée.

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et seront relevées une fois par mois entre mars et juin. Les inventaires ont commencés en 2019 et les plaques ont été relevées par Eric Guéret d'Eure-et-Loir Nature qui est en charge de l'atlas pour l'Eure-et-Loir. La Coronelle lisse, la Vipère aspic, l'Orvet et la Couleuvre à collier ont été recensées.

En outre, dans le cadre du programme LigerO de suivi des zones humides du bassin de la Loire (en lien avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne), des inventaires ont été menés sur la flore, la pédologie et les odonates. Le but est d'évaluer dans le temps, l'état de conservation et les fonctionnalités des zones humides ainsi que l'efficacité des travaux de gestion et restauration des zones humides. Plus de 80 sites sont évalués sur le bassin de la Loire.

PROTEGER

Une démarche d'animation foncière en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des privés en partenariat avec le Conseil départemental sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.

GERER

L'entretien des 400 mètres linéaires de berges par débroussaillage avec ramassage a été réalisé en fin d'année par le Foyer d'accueil Chartrain

Coût d'investissement : **1 236,27 € TTC**

VALORISER

Animations publiques :

Le Mercredi 17 avril, Sylvie Berthe, conservatrice bénévole du site, a réalisé une animation, spécialement mise en place pour les enfants, en partenariat avec l'écomusée de la Vallée de l'Aigre. Cette animation a été suivie par 2 adultes et 4 enfants qui sont partis à la découverte des amphibiens du marais.

Comme chaque année, les chauves-souris ont été à l'honneur le samedi 10 août lors de la Nuit Internationale de la Chauves-souris où 11 adultes et 4 enfants ont suivi une conférence sur ces charmants mammifères avant de partir à leur découverte lors d'une balade nocturne.

Il est également à noter les animations organisés par l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre présentant également les richesses du marais (notamment la grande Aunée) mais dont nous ne disposons pas encore des effectifs.

Découverte libre :

Ce site n'est pas accessible librement, on peut le longer à pied en empruntant divers chemins communaux qui le bordent.

Revue de presse :

Les chauves-souris au cœur d'une soirée

CLOYES LES TROIS RIVIÈRES

Publié le 15/08/2019

Tony Chevalier (casquette) présente le déroulement de la visite qui commence par un pique-nique © Droits réservés

Nature Une sortie-découverte des chauves-souris a été proposée, samedi soir, sur l'initiative du Conservatoire des espaces naturels (CEN) de la région Centre-Val de Loire et de l'écomusée de La Ferté-Villeneuil, village qui fait partie de la commune nouvelle de Cloyes-les-Trois-Rivières. Une dizaine de personnes ont participé à ce rendez-vous qui a permis de connaître les habitudes de ces mammifères volants. D'autant que les chauves-souris sont nombreuses autour de l'écomusée et au bord de l'Aigre. Tony Chevalier, animateur du CEN, a expliqué leurs habitudes, leur habitat, leur façon de se nourrir et comment les protéger. Les premiers arrivants ont, tout d'abord, pique-niqué en l'écoutant puis ils ont suivi la présentation en vidéo de ces mammifères volants, avant de sortir - à la nuit tombante - pour les voir évoluer.

CLOYES LES TROIS RIVIÈRES

Moulin Haton, Communes de La Ferté-Villeneuil

Conservatrice bénévole : Sylvie Berthe

Le site du Moulin Haton est situé dans la vallée de l'Aigre, corridor alluvial boisé s'insinuant dans la plaine de Beauce à 10 km au sud de Châteaudun. Il est situé à proximité d'un moulin qui donne son nom au site.
Le Moulin Haton abrite essentiellement des milieux humides du bord de l'Aigre, contrastant fortement avec le paysage beauceron environnant.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est une roselière en très bon état de conservation. Elle est située en bordure de l'Aigre.

CONNAITRE	La roselière en bon état de conservation est l'enjeu majeur de ce site. Ce type d'habitat est particulièrement rare à l'échelle de la vallée de l'Aigre.
PROTEGER	Convention d'usage d'une durée de 10 ans avec un privé pour une surface totale de 1,65 ha
GERER	Plan de gestion global du site de la vallée de l'Aigre en cours pour la période 2015-2025.
VALORISER	Ce site privé n'est pas ouvert au public.
ATOUTS	La vallée de l'Aigre est remarquable pour sa diversité biologique et ses paysages qui contrastent fortement avec le plateau cultivé de la Beauce. Implication de l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre.

CONNAITRE

Ce site est intégré dans le site élargi de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Aigre incluant les parcelles des collectivités (Conseil départemental d'Eure-et-Loir et commune). Un plan de gestion global de ce site de 82 hectares a été rédigé en 2015. Il fait l'objet de mises à jour quasi-annuelles en lien avec l'animation foncière menée sur la vallée.
Le site intègre le programme LigerO, des inventaires ont été menés sur la flore, la pédologie et les odonates.

PROTEGER

Une démarche d'animation foncière en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des privés en partenariat avec le Conseil départemental sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.

GERER

L'Entretien de milieux ouverts par broyage ou débroussaillage a été réalisé en août par l'entreprise Cirade environnement.

Coût d'investissement : **6 540 € TTC**

VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

Moulin d'Anvault, Communes de La Ferté-Villeneuil

Conservatrice bénévole : Sylvie Berthe

Le site du Moulin d'Anvault est situé dans la vallée de l'Aigre, corridor alluvial boisé s'insinuant dans la plaine de Beauce à 10 km au sud de Châteaudun. Il est situé à proximité d'un moulin qui donne son nom au site. Il se trouve en aval du site Conservatoire de Moulin-Rouge.
Le Moulin d'Anvault abrite essentiellement des milieux humides du bord de l'Aigre, contrastant fortement avec le paysage beauceron environnant.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est une roselière en très bon état de conservation. Elle est située en bordure de l'Aigre.

CONNAITRE	La roselière en bon état de conservation est l'enjeu majeur de ce site. Ce type d'habitat est particulièrement rare à l'échelle de la vallée de l'Aigre.
PROTEGER	Convention d'usage d'une durée de 10 ans avec un privé pour une surface totale de 0,3 ha
GERER	Plan de gestion mis à jour en 2018 pour intégrer ce site
VALORISER	Ce site privé n'est pas ouvert au public.
ATOUTS	La vallée de l'Aigre est remarquable pour sa diversité biologique et ses paysages qui contrastent fortement avec le plateau cultivé de la Beauce. Implication de l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre.

CONNAITRE

Ce site est intégré dans le site élargi de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Aigre incluant les parcelles des collectivités (Conseil départemental d'Eure-et-Loir et commune). Un plan de gestion global de ce site de 82 hectares a été rédigé en 2015. Il a fait l'objet d'une mise à jour en 2018 pour intégrer ce nouveau site.

PROTEGER

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des privés en partenariat avec le Conseil départemental sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.

VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

Les Caves du Coteau de Fréteval (Fréteval - 41)

Conservateur : à pourvoir

PROTÉGER

Grâce à la tenue d'un stand Cen lors de la manifestation « Le Loir en fête » à Cloyes-sur-le Loir, Christian Rabec, riverain, s'est montré intéressé par le poste de conservateur bénévole. Sa candidature sera examinée en Conseil d'administration début 2020.

CONNAÎTRE

Présentant des enjeux forts pour les chauves-souris, ces cavités sont suivies depuis de nombreuses années par l'association Perche Nature.
Le plan de gestion du site sera réalisé en 2020.

Sites d'animation territoriale ou en assistance à maîtrise d'ouvrage

Elément Air Rattaché 279 de Châteaudun,

Communes de Châteaudun et Villemaury

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et le Ministère de la défense ont signé le 3 septembre 2009 une convention nationale de partenariat écologique. Dans le cadre de son application, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre a été contacté par la Base aérienne de Châteaudun afin d'aboutir à une convention de maîtrise d'usage.

Il s'agit d'un des plus vastes ensembles de pelouses sèches relictuelles dont dispose actuellement le département d'Eure-et-Loir. Les pelouses calcicoles témoignent de ce que devait être la Beauce à une époque où la mécanisation agricole n'avait pas transformé les vastes espaces ouverts à végétation herbacée pâturée par des moutons en monocultures céréalières.

Pelouses sèches au sein de l'EAR 279
Cen CVL/ B. Allard

CONNAITRE	Présence d'habitats naturels d'intérêt patrimonial, figurant à l'annexe I de la directive Habitats Faune et Flore : pelouses calcicoles méso-xérophiles dominées par le Brome érigé ; pelouses calcicoles xérophiles. Hermite : papillon classé « en danger critique » sur la liste rouge régionale et intégré au Plan National d'Actions en faveur des papillons. Criquet des grouettes : classé « en danger critique sur la liste rouge régionale». Gomphocère tacheté : classé « en danger sur la liste rouge régionale ».
PROTEGER	Le Conservatoire a passé une convention locale de partenariat écologique avec la Base aérienne 123 de Bricy sur environ 76 ha de l'EAR 279.
GERER	Le plan de gestion devra définir les futures opérations de gestion à mettre en place. Des conseils à la gestion pourront être apportés aux gestionnaires de la base afin de faire évoluer leurs pratiques vers une gestion conservatoire.
VALORISER	Site non ouvert au public en visite libre. Une sortie grand-public annuelle sera organisée dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine pour lesquelles la base ouvre les portes du Mess des officiers.
ATOUTS	Zone préservée abritant des espèces patrimoniales à l'échelle du département d'Eure-et-Loir.

CONNAITRE

Le plan de gestion arrivé à échéance en 2016 a été mis à jour en 2018 et a été validé en juin 2019 par le Conseil d'administration du Conservatoire. La surface concernée par ce document a été revue dans le cadre de la nouvelle convention signée avec la Base aérienne 123 de Bricy.
Ce site est l'un des deux derniers au nord de Loire accueillant l'Hermite, une espèce de papillon très rare et intégré au plan national d'actions en faveur des papillons, classé « en danger critique » sur la liste rouge régionale.

En 2019, une étude sur les enjeux faune, flore et habitats a été mandatée à Ecosphère pour la DDT d'Eure-et-Loir sur l'ensemble de l'Elément Air Rattaché 279. Elle a permis de recenser 5 plantes patrimoniales, 9 oiseaux patrimoniaux, 14 insectes patrimoniaux et 1 chauve-souris patrimoniale.

PROTEGER

Une nouvelle convention de partenariat écologique d'une durée de 5 ans a été signée avec la Base aérienne 123 de Bricy le 28 juin 2017. L'Elément Air Rattaché 279 de Châteaudun est maintenant sous commandement de la BA 123.
Suite à l'annonce de la fermeture du site en 2021, le Conservatoire participe aux échanges liés au devenir de site afin d'alerter sur les enjeux écologiques présents.

VALORISER

Découverte libre :

Le site est strictement interdit au public en visite libre.

Pelouses et prairies d'Eau de Paris, Commune de Montreuil

Conservateur bénévole : non nécessaire – site fermé

Dans la continuité du site Conservatoire de la Côte de Montreuil, ce site s'étend sur 53,77 hectares en rive droite de l'Eure sur la commune de Montreuil, au nord du département d'Eure-et-Loir. Exposées plein sud, les pelouses calcaires qu'il recèle sont complétées par des prairies de fond de vallée sur lesquelles sont installés les forages d'eau potable. Le site est traversé par un aqueduc emmenant l'eau jusqu'à Paris.

Les milieux

L'intérêt du site porte surtout sur les pelouses calcaires mésophiles à xérophiles (sèches à très sèches) qui, en l'absence d'intervention humaine, se ferment naturellement par le développement de bosquets arbustifs à Prunelliers. La gestion conservatoire consiste alors à entretenir régulièrement les pelouses par la fauche et à broyer une partie des arbustes afin de maintenir le milieu ouvert.

Les prairies méso-hygrophiles de fauche sont remarquables par leur surface (près de 45 hectares). Elles sont entretenues par fauche par moitié : une zone en juillet/août et l'autre en septembre/octobre.

Vue sur les prairies de captage d'eau potable depuis les pelouses du coteau
Cen CVL / B. Allard

CONNAITRE	Les pelouses accueillent des espèces animales et végétales typiques, souvent méridionales, trouvant là des conditions favorables, non loin de leur limite septentrionale de répartition, comme la Coronelle lisse, le Lézard des souches ou la Mante religieuse et des plantes comme l'Anémone pulsatille, l'Epipactis pourpre noirâtre ou la Koelérie du Valais.
PROTEGER	Le Conservatoire et Eau de Paris ont signé en 2017 une convention pluriannuelle d'objectif d'une durée de 5 ans incluant l'accompagnement des équipes techniques dans la mise en œuvre des actions sur ce site.
GERER	La gestion des pelouses est assurée par l'équipe technique d'Eau de Paris qui réalise une fauche bisannuelle avec ramassage des résidus de fauche et exportation. Les prairies sont fauchées par un exploitant agricole. Plan de gestion en cours pour la période 2014-2021.
VALORISER	Le site n'est pas accessible au public. Des animations ponctuelles peuvent être organisées en partenariat avec Eau de Paris.
ATOUTS	Ce site complète fortement la démarche menée sur le site Conservatoire de la Côte de Montreuil.

CONNAITRE

Lors de la balade nature organisée le 21 septembre par Pierre Boudier, une plante présumée disparue d'Eure-et-Loir a été retrouvée, il s'agit de *Galatella linosyris* (Aster linosyris), plante vivace inféodée aux pelouses calcicoles et commune en lisière de la forêt de Dreux au XIX^{e} siècle, aujourd'hui classée « quasi-menacée » sur la liste rouge régionale.

PROTEGER

Le Conservatoire et Eau de Paris ont signé en 2017 une convention pluriannuelle d'objectif de 5 ans. Elle accompagne financièrement le projet du Conservatoire visant à améliorer la préservation des espaces et des espèces présents en Eure-et-Loir.

Le projet subventionné a pour double objectif :

- l'amélioration des connaissances, la gestion, la conservation et la valorisation de la biodiversité ;

- la communication et la sensibilisation auprès du grand public et des personnels concernés par la gestion des espaces naturels.

Dans le cadre de cette convention, le Conservatoire intervient plus particulièrement sur les sites suivants gérés par Eau de Paris dans les vallées de l'Eure et de l'Avre :

- le champ captant de Montreuil,
- les sources de la Vigne à Rueil-la-Gadelière.

VALORISER

Une visite du site a été organisée le 21 septembre dans le cadre des journées du patrimoine. Cette sortie a réuni 7 personnes.

Cette sortie a été l'occasion de faire une redécouverte d'une plante non revue sur ce secteur depuis 1866 : l'Aster lonosyris !

L'espèce est avérée sur la côte de Montreuil par un échantillon récolté le 21 septembre 1859 dans l'herbier Amy. Une redécouverte 160 ans après jour pour jour !

Sources de la Vigne, Commune de Rueil-la-Gadelière

Conservateur bénévole : non nécessaire – site fermé

Ce site situé sur la vallée de l'Avre est propriété d'Eau de Paris. Les forages d'eau potable sont situés en diverses zones du site. Il couvre une surface d'environ 150 hectares.

Les milieux

L'intérêt du site porte surtout sur la diversité des milieux présents, à la fois boisés et prairiaux.

CONNAITRE	Ce site a fait l'objet d'un plan de gestion réalisé en 2014 par deux bureaux d'études : le Cabinet Pierre Grillet et Biotope. Ce plan de gestion a mis en évidence certains enjeux écologiques du site.
PROTEGER	Le Conservatoire et Eau de Paris ont signé en 2017 une convention pluriannuelle d'objectif d'une durée de 5 ans incluant l'accompagnement des équipes techniques dans la mise en œuvre des actions sur ce site.
GERER	La gestion du site est assurée par l'équipe technique d'Eau de Paris. Plan de gestion en cours.
VALORISER	Le site n'est pas accessible au public.
ATOUTS	La surface totale de ce site est l'atout majeur pour la mise en œuvre d'une gestion écologique en faveur de la biodiversité.

CONNAITRE

Suite aux échanges sur la gestion du site en 2017, des propositions ont été faites pour affiner la gestion mise en place.

Une notice de gestion est en cours de rédaction afin d'apporter des compléments d'inventaires et une rédaction de fiches techniques d'opérations de gestion permettant à l'équipe technique d'affiner la gestion réalisée.

PROTEGER

Le Conservatoire et Eau de Paris ont signé en 2017 une convention pluriannuelle d'objectif de 5 ans. Elle accompagne financièrement le projet du Conservatoire visant à améliorer la préservation des espaces et des espèces présents en Eure-et-Loir.

Le projet subventionné a pour double objectif :

- l'amélioration des connaissances, la gestion, la conservation et la valorisation de la biodiversité ;
- la communication et la sensibilisation auprès du grand public et des personnels concernés par la gestion des espaces naturels.

Dans le cadre de cette convention, le Conservatoire intervient plus particulièrement sur les sites suivants gérés par Eau de Paris dans les vallées de l'Eure et de l'Avre :

- le champ captant de Montreuil,
- les sources de la Vigne à Rueil-la-Gadelière.

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Mise en œuvre des actions de la politique départementale des Espaces naturels sensibles

Convention

Conseil départemental d'Eure-et-Loir / Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire

Des actions cofinancées par :

Eure-et-Loir LE DÉPARTEMENT
eau seine NORMANDIE
Région Centre-Val de Loire
L'EUROPE s'engage en région Centre-Val de Loire avec le FEADER
UNION EUROPÉENNE Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

Introduction générale

En juin 1999, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre signaient une convention de partenariat prévoyant la rédaction du Schéma de Gestion du Patrimoine Naturel d'Eure-et-Loir. L'objectif de cette étude était de disposer d'un état des lieux du patrimoine naturel du département et de sa gestion, de sensibiliser sur ces enjeux et de faire des propositions pour une gestion rationnelle de ce patrimoine.

En 2019, dans le cadre de la 21e convention annuelle de partenariat, le Conservatoire a poursuivi ses actions en faveur du patrimoine naturel eurélien. Cette convention complète une convention cadre pluriannuelle pour les années 2018 à 2020. Cette dernière a pour objet de définir le partenariat entre le Département et le Conservatoire pour les actions et projets présentant un intérêt environnemental départemental.

Depuis le 6 mai 2013, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire est officiellement agréé « Conservatoire d'espaces naturels », par l'Etat et la Région, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Il s'est doté d'un second Plan d'actions quinquennal 2018 – 2022 commun avec le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher.

Le Conservatoire réalisera le programme d'actions qu'il aura défini conformément à ses objectifs statutaires. Pour sa part, le Département, sous réserve de l'inscription annuelle des crédits au budget de la collectivité, soutiendra financièrement la réalisation de ces actions.

La convention cadre pluriannuelle se décline selon trois axes cohérents avec les axes structurants du Plan d'actions quinquennal du Cen Centre.

Axe 1 : Renforcer et consolider le réseau d'espaces naturels sous maîtrise d'ouvrage des Conservatoires d'espaces naturels

Cet axe détermine le soutien du Département aux objectifs de constitution et de renforcement du réseau de sites préservés dans le département d'Eure-et-Loir par le Conservatoire. Les actions éligibles répondent aux objectifs suivants:

a) Connaître le patrimoine naturel

Expertises, Plans de gestion des sites, Suivis écologiques, Inventaires, Etat des lieux et autres actions concourant à une amélioration des connaissances.

b) Protéger durablement les espaces naturels

Animation territoriales pour la maîtrise foncière et/ou d'usage (existante et à venir), Mise en place de protection réglementaire, animation des espaces préservés pour la mise en œuvre des actions inscrites aux documents de gestion et autres actions concourant à la protection durable des espaces.

c) Gérer les milieux et les habitats d'espèces

Ingénierie de projet pour la réalisation de travaux de restauration et d'entretien, Gestion technique par génie écologique, Gestion agricole, Chantiers de bénévoles et autres actions permettant la restauration et l'entretien des milieux.

d) Valoriser les sites

Animations Grand Public, Animations scolaires, Communication générale ou ciblée, Supports pédagogiques in-situ et autres actions concourant à la sensibilisation et éducation à l'environnement.

Axe 2 : Animer les territoires et accompagner les politiques publiques

Contributions à l'observation et à la connaissance de la biodiversité

Dans le cadre de l'objectif 2.1.8 de son PAQ, le Cen Centre-Val de Loire entend contribuer en termes d'actions et de décisions à l'observation régionale de la biodiversité et notamment, pas son expertise, constituer l'un des opérateurs susceptible de collecter et fournir des données.

Cette action comprend donc les conditions dans lesquelles le Cen Centre-Val de Loire est susceptible de proposer des actions d'inventaires sur le territoire départemental. Il privilégiera la méthodologie « Carnets B » utilisée en 2013 afin de préserver une cohérence méthodologique.

Actions transversales d'accompagnement du Département

Dans ce cadre, le Cen Centre-Val de Loire utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département avec, par exemple, des actions d'animations territoriales auprès des acteurs sur des sites pilotes au titre des Espaces naturels sensibles ou autres actions concourant à la valorisation du patrimoine naturel eurélien.

Dans une logique de complémentarité et de mise en cohérence des politiques publiques et des actions du Conservatoire, cet axe détermine comment les principes d'intervention du Conservatoire s'intègrent dans la mise en œuvre des politiques environnementales des collectivités et des acteurs du territoire, conformément au « **Plan d'actions quinquennal** (2018 – 2022) » **élaboré par le Conservatoire dans le cadre de la demande d'agrément**.

Par décision du Conseil d'administration, le Conservatoire souhaite fortement privilégier la mixité des interventions en vue de la préservation des sites et s'appuyer sur l'ensemble des politiques publiques existantes. A ce titre, le Conservatoire utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département.

Axe 3 : Réseau de sites, réseau d'acteurs : initier et contribuer à des actions de mise en réseau des acteurs et de partage d'expériences.

Cet axe intègre d'éventuels soutiens aux actions de mise en réseau d'acteurs susceptibles d'être menées par le Conservatoire dans le département d'Eure-et-Loir en vue de créer une synergie et une complémentarité d'actions à

Pour l'année 2019, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a poursuivi la réalisation des actions suivantes :

1 - **Mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir**
2 - **Valorisation du patrimoine naturel eurélien**
3 - **Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites Espaces Naturels Sensibles**
4 - **Constitution d'un réseau d'espaces naturels préservés en Eure-et-Loir**

l'instar du Groupe Mares mis en place par le Cen Centre-Val de Loire dans le cadres des Plans d'actions Mares I et II et regroupant l'ensemble des acteurs impliqués par la préservation des mares en Eure-et-Loir.

Ce document est le rapport d'activités en date du 10 décembre 2019 de la réalisation des actions prévues dans le cadre de la convention annuelle.

Mise en œuvre du plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir

Objectif : Depuis 2008, un plan d'actions en faveur des mares est mis en œuvre en Eure-et-Loir (premier plan 2008 – 2012, deuxième plan 2013 – 2017 et troisième plan 2018 - 2022). Il prévoit des actions de connaissance, protection, gestion et valorisation de ces petites zones humides présentant souvent des enjeux forts en termes de biodiversité. L'ensemble des acteurs euréliens concernés contribuent à la mise en œuvre des actions prévues. Il s'agit du premier plan d'actions d'envergure mené en Eure-et-Loir en faveur des mares. Il bénéficie de financements croisés du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Région Centre – Val de Loire à travers les contrats de solidarité territoriale. Ce plan multi partenariale regroupe 24 structures œuvrant ensemble en faveur d'un milieu naturel.

En 2019, les opérations menées sont :

- **Action A-1 : Animation du comité technique « Mares d'Eure-et-Loir »** composé de 24 structures : Conseil départemental, Association des Maires, Muséum des Sciences Naturelles et de Préhistoire de Chartres, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Parc naturel régional du Perche, 3 Pays (Beauce, Dunois et Perche), agglomérations de Chartres et de Dreux, SMEP , SMET, associations Eure-et-Loir Nature et Hommes et Territoires, service départemental d'incendie et de secours (SDIS), Office national des forêts (ONF), Direction départementale des territoires 28 (DDT) , Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et de tout organisme concerné par cette thématique.

▶ **Le comité technique ne s'est pas réuni mais une réflexion globale sur l'évolution technique du plan mares a été engagée avec l'Agence de l'eau. Cela s'est traduit par l'intégration d'une action spécifique « mares » dans des Convention pluriannuelles d'objectifs négociées avec l'Agglo du pays de Dreux, Chartres métropole et la communauté de communes Cœur de Beauce. Elles intègrent notamment la réalisation d'études d'état de conservation des mares communales afin de définir des plans d'actions localisés sur leurs territoires respectifs. Ces études seront lancées en 2020.**

- Action C-8 : Inventaires naturalistes

En lien avec les actions d'inventaire des mares euréliennes, ces inventaires naturalistes permettent de mieux appréhender les enjeux en termes de biodiversité et ainsi de mieux orienter les actions de réhabilitation ou gestion et de financement en faveur de ces zones humides. Plusieurs structures du comité technique participent à ces inventaires.

▶ **Des inventaires sont menés sur les mares pour lesquelles un état des lieux a été demandé en 2019. Ils concernent principalement trois groupes d'espèces : les amphibiens (mars à juillet), les odonates (mai à juillet) et les espèces végétales patrimoniales ou invasives (toute l'année). De nouvelles prospections peuvent avoir lieu en septembre pour les odonates.**

Compte tenu d'une demande plus faible d'accompagnement des communes en 2019, le nombre d'inventaire a été réduit. Il a été réalisé sur quelques mares de Tremblay-les-Villages pour compléter ceux de 2018 ainsi que sur une mare privée.

- Action G-3 : Accompagnement des communes dans l'organisation, le suivi et le contrôle des travaux sur les mares

▶ **Depuis 2009, plus de 100 communes ont été accompagnées dans leur réflexion d'aménagement ou de réhabilitation d'une ou plusieurs mares communales.** Ces visites ont fait l'objet de comptes rendus dans lesquels sont indiquées les préconisations de travaux à réaliser.

En 2019, année pré-électorale, aucune nouvelle demande de commune n'a été faite en dehors d'un contact en décembre avec Saint-Arnoult-des-Bois. 7 communes ont été accompagnées à travers 10 réunions dans le projet de restauration suite à l'envoi du compte rendu déjà réalisé. Il est à noter le travail d'étude globale mené sur Bû. Globalement, les conseils municipaux ne se lancent pas dans un projet de restauration de mares l'année précédant les élections municipales.

Parallèlement, 3 mares communales ont été restaurées : 1 sur Saint-Maixme-Hauterive et 2 sur Louvilliers-en-Drouais.

▶ **Les préconisations étant très hétérogènes, le bilan de la mise en œuvre des préconisations n'est pas aisé. Un tableau de bord mis à jour annuellement permet néanmoins de dresser un bilan. Ce document de suivi est envoyé en fin d'année au comité technique. Le retour d'information des communes n'étant pas automatique, il est difficile de pouvoir suivre avec précision les mises en œuvre effectives. Globalement, les communes se répartissent ainsi :**

- **Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et de subventions financières pour des travaux lourds (reprofilage, étanchéisation…).** Elles ont réalisé les travaux. Un suivi de l'évolution de la mare est réalisé afin de s'assurer de la réussite des aménagements.
- **Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et ayant mis en œuvre les préconisations.** Il peut s'agir de travaux réalisés en régie ou de modifications de pratiques de gestion permettant d'aboutir à une amélioration de la biodiversité de la mare. **Dans les deux cas, la commune n'a pas fait de demande de subvention mais les aménagements ont été réalisés**.
- **Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique mais n'ayant pas encore réalisé les travaux sur la ou les mares communales concernées.** Il s'agit souvent de communes qui n'avaient pas voté de budget spécifique pour les travaux de la mare. Les travaux sont donc reportés à l'année suivante en fonction du vote du budget,
- Il peut également s'agir de projets complexes qui demandent des réflexions accrues en terme de réponse technique et/ou un suivi par un architecte paysagiste, un architecte ou un urbaniste ayant des compétences et des références dans l'aménagement d'espaces de nature. Ce concepteur peut, en concertation permanente avec la commune maître d'ouvrage, dessiner un projet d'ensemble, étudier les différentes possibilités techniques pour assurer les aménagements, envisager un phasage des travaux, estimatifs sommaires à l'appui. Il pourra assurer la consultation des entreprises ainsi que le suivi des travaux jusqu'à leur réception,

- **Participer aux actions de communication sur le thème des mares,** organisées au niveau départemental (réunions d'information, visites…).

- Action V-1 : Animations et sensibilisation à destination du grand public

▶ **Lors de l'inauguration du sentier nature de Fontenay-sur-Eure le 22 juin 2019, une information spécifique a été faite auprès du public présent sur l'intérêt de la mare créée en 2016. Cette mare fait d'ailleurs l'objet d'un panneau pédagogique spécifique.**

▶ **Lors de l'inauguration de la mare d'Abondant (création) le 28 septembre 2019, la vingtaine de personnes présentes a été sensibilisée à l'importance de la préservation de ces petites zones humides.**

- Action V-3 : Réalisation de projets pédagogiques avec les scolaires

▶ **Le Conservatoire a réalisé un projet pédagogique avec 16 élèves de 5ème de l'Etablissement régional d'enseignement adapté François Truffaut de Mainvilliers. Les 78 élèves ont décelé les secrets de la mare de leur collège et réalisé des plantations de végétaux issus de l'Espace naturel sensible de Barjouville. Leur travail a été valorisé lors de leur journée porte ouverte le 21 juin.**

▶ **Le Conservatoire a poursuivi l'accompagnement de la restauration de la mare du collège La Loge des Bois de Senonches lors de la journée arboretum de l'établissement. 75 élèves ont participé à l'atelier mares permettant l'entretien de celle-ci.**

- Poursuivre le conseil aux collectivités ayant des projets d'aménagement, sur la démarche à suivre, répondre aux besoins d'information sur la gestion de leurs mares.

▶ Action V-2 : Animations et sensibilisation à destination des élus

- Chaque rencontre d'élus autour d'un projet communal sur une ou plusieurs mares est une action de communication et de sensibilisation sur la préservation des mares. **En 2019, 10 réunions ont été organisées sur 7 communes. Ces réunions regroupent toujours un ou plusieurs élus ainsi que des représentants des structures du comité technique : le Conservatoire, le Conseil départemental et/ou le Pays, le Syndicat intercommunal ou l'Agglomération concernée.**

- Les communes faisant part de leur projet à une ou plusieurs structures du comité technique sont informées de l'existence du plan d'action mares et de sa mise en œuvre. **Une rencontre est automatiquement organisée avec les élus par le Conservatoire, structure animatrice du plan d'actions mares. Cette visite de terrain fait l'objet d'un compte rendu envoyé à la commune, au Conseil départemental et au Pays, Syndicat intercommunal ou agglomération concerné.**

- Valoriser le réseau des mares avec la définition d'une charte graphique spécifique et de supports de communication.

▶ Action V-10 : Développement de la rubrique dans le site Internet du Cen Centre et Action V-11 : Mise en ligne de supports pédagogiques

Des pages illustrées spécifiquement consacrées au plan mares ont été mises en ligne sur le site internet du Conservatoire : http ://www.cen-centrevaldeloire.org/plan-mares-eure-et-loir/

Les outils de communication du plan mares sont téléchargeables

▶ Action V-13 : rédaction d'une lettre électronique d'information sur le plan d'actions mares

Aucun numéro de « l'Écho des alytes » n'a été envoyé en 2019.

- Coordonner la conception du panneau pédagogique prévu pour les mares après travaux.

▶ Action V-6 : Réalisation de supports pédagogiques (panneaux)

La pose de panneaux à proximité des mares ayant bénéficié de travaux est proposée aux communes concernées. Ces panneaux suivent une même charte graphique à l'échelle du département afin de promouvoir le plan d'actions en faveur des mares. Cette charte graphique reprend des éléments de la charte graphique des ENS. Leur financement peut être intégré dans le financement global des aménagements prévus sur la mare.

Les panneaux ont été évoqués avec les communes rencontrées mais sans réalisation effective en 2019.

- **Réalisation d'un livret pédagogique d'accompagnement de l'exposition à destination des 7-12 ans.**

  ▶ **Action V-6 : Réalisation d'un support pédagogique**

  Afin de permettre aux enfants de s'approprier l'exposition sur le plan mares réalisée les années précédentes, la conception d'un livret d'accompagnement a été lancé afin de sensibiliser le jeune public à la préservation des mares. Il s'agit d'un petit livret A5 comprenant des jeux et des questions se référant directement à l'exposition : recherche d'informations sur l'exposition, dessin, labyrinthes…

BILAN GENERAL

Pour sa seconde année de mise en œuvre, le troisième plan d'action mares d'Eure-et-Loir a fait l'objet d'une réflexion sur l'évolution de la mise en œuvre technique.

Le programme d'animations qui avait été lancé pour la première fois en 2018 n'a malheureusement pas pu être poursuivi faute de temps dédié. Cette démarche reste d'actualité et doit être poursuivie en associant mieux préalablement les communes afin d'optimiser la communication en amont des sorties.

Le nombre de communes souhaitant être conseillées est en constante progression avec plus de 100 communes rencontrées depuis mars 2009. Cette action répond à une réelle attente des élus dans un souci de préservation de ces zones humides. L'année pré-électorale n'a pas été propice aux réflexions sur de nouveaux projets de restauration de mares communales et cela se justifie complètement.

4881 mares sont répertoriées sur le territoire départemental.

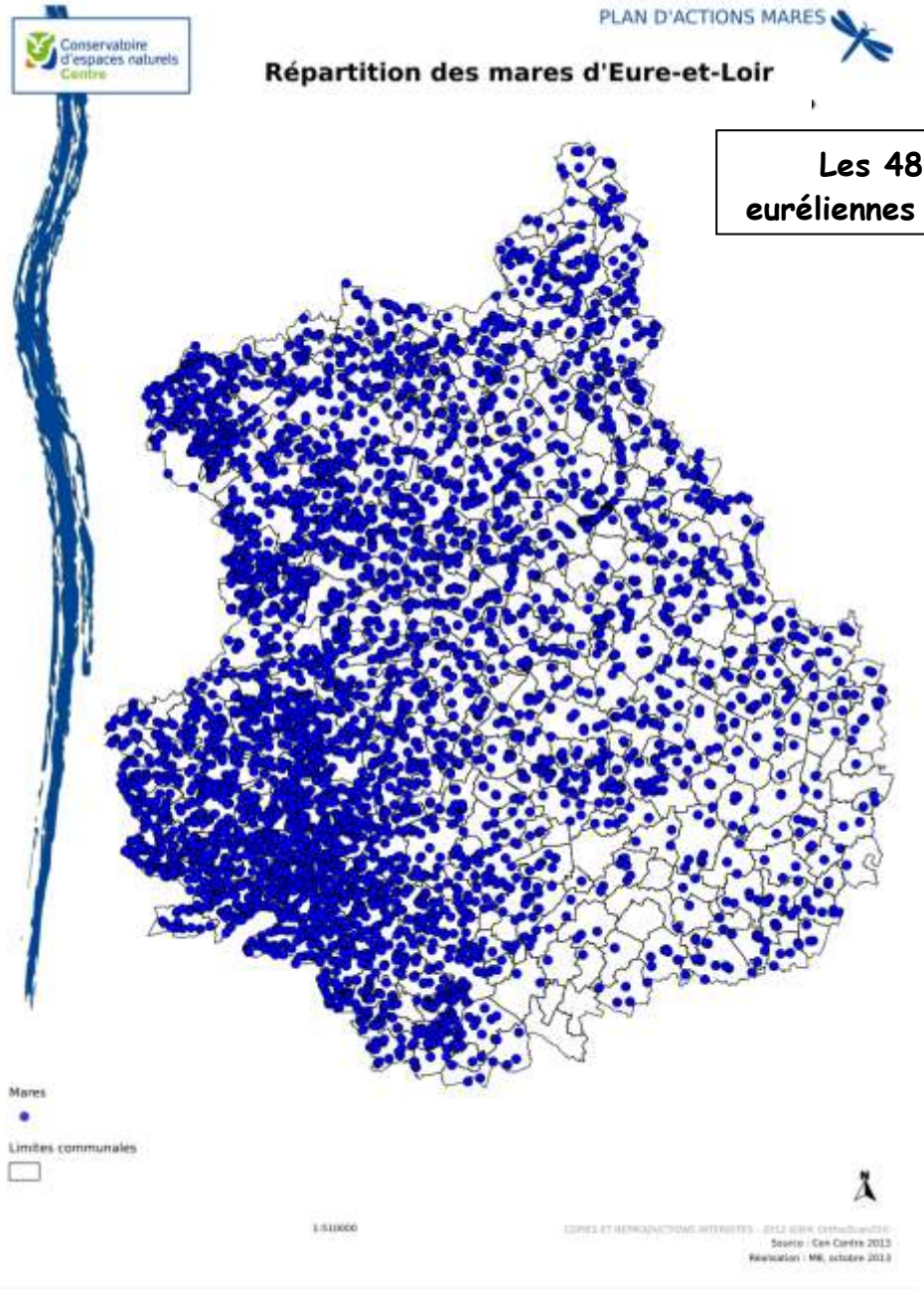
Conservatoire d'espaces naturels Centre
PLAN D'ACTIONS MARES
Répartition des mares d'Eure-et-Loir
Les 4881 mares euréliennes répertoriées !
Mares
Limites communales
1:510000
Source : Cen Centre 2013
Réalisation : MB, octobre 2013

Valorisation du patrimoine naturel eurélien

▶ ANIMATIONS SUR SITES NATURELS

Le Conservatoire organise chaque année des animations à destination du grand public (1 à 2 selon les sites) et des projets pédagogiques à destination des scolaires. Ces actions d'éducation à l'environnement s'inscrivent dans des programmes de manifestations publiques mondiaux comme la Journée Mondiale de l'Environnement et nationaux comme les Journées européennes du patrimoine ou la Fête de la Nature.

Chacune fait l'objet d'une annonce par affichage et par voie de presse et donne lieu à des parutions d'articles d'annonce et de couverture de sortie. Les actions partenariales avec d'autres associations locales (Ecomusée de la Vallée de l'Aigre, Eure et Loir Nature, Bon'Eure de Vivre…) sont privilégiées.

▶ Durant l'année 2019, le Conservatoire et ses partenaires ont organisé 35 animations à destination du grand public dont 24 gratuites, 2 projets scolaires et 6 interventions ponctuelles en milieu scolaire.

Tous ces événements ont touché 1 388 personnes (voir tableau pages suivantes).

▶ CHRONIQUE DANS UNE EMISSION RADIO

Le Conservatoire bénéficie depuis juillet 2019 d'une chronique dans l'émission « Toucher terre » sur Radio Grand Ciel.

Descriptif de l'émission :

Toucher Terre, le magazine de la nature: partez à la (re)découverte de la terre eurélienne, celle qui nous porte, peu importe comment nos pieds se sont retrouvés là.
Pour nous guider, l'association Eure-et-Loir Nature et le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre - Val de Loire. Nous les retrouverons tous les mois en studio et nous les suivrons même parfois sur le terrain. Ils nous aideront à connaître, à aimer et à protéger cette nature qui nous entoure mais qui, trop souvent, nous échappe. Au programme également, des interviews d'auteurs, d'illustrateurs, de photographes ou encore de naturalistes qui nous ferons partager leur passion et leurs convictions.

A travers les chroniques mensuelles, le Conservatoire met à l'honneur les thèmes ou actions d'actualité mais «également les partenariats financiers ou techniques. Le Conseil départemental est fréquemment cité lors de ces enregistrements.

▶ 5 chroniques ont été enregistrées et 4 diffusés en 2019. L'émission est la plus podcastée de la radio ! en 2020, une chronique traitera plus spécifiquement des partenariats financiers du Conservatoire.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ANIMATIONS 2019 PROPOSÉES PAR LE CONSERVATOIRE

Les animations figurant en bleu sont proposées gratuitement dans le cadre d'opérations nationales, de partenariats ou animées par un Conservateur bénévole
Les animations figurant en vert sont proposées par des partenaires
Les projets scolaires figurant en rose sont proposés gratuitement car financés intégralement

Date	Type	Site/Ville	Intitulé - Structure	Cadre	Nbr. Participants
Mars à juin	Projet scolaire	Grands Marais	Découverte du site des Grands Marais *CFA la Saussaye*	--	32
Avril à juin	Projet scolaire	Mares d'Eure-et-Loir	La mare du collège *EREA François Truffaut de Mainvilliers*	Plan mares	16
21 mai	Animation scolaire	Tourbière des Froux	Découverte de la Tourbière des Froux *Collège Maurice de Vlaminck de Brezolles*	Hors cadre	26
25 mai	Animation scolaire	Mares d'Eure-et-Loir	Journée arboretum Collège la Loge des Bois de Senonches	Plan mares	75
20 juin	Animation scolaire	Prairie et mares des Mousseuses	Les mares de l'arboretum *Collège Maurice de Vlaminck de Brezolles*	--	16
19 juin	Animation scolaire	Vallée des Cailles	Découverte de la Vallée des Cailles *Centre d'Enseignement Horticole et de Promotion Privé du Tremblay-sur-Mauldre*	--	15
16 et 19 septembre	Animation scolaire	Tourbière des Froux	Découverte de la Tourbière des Froux *Collège Maurice de Vlaminck de Brezolles*	--	97
17 octobre 2019	Animation scolaire	Côtes de Boncourt	Paysage d'une pelouse sèche *EPLEFPA de la Saussaye*	--	31
Samedi 9 mars	Sortie	Côte de Montreuil (La)	Les oiseaux de la forêt	--	29
Mardi 19 mars	Conférence	Senonches	Faune et flore remarquables des sites naturels senonchois	--	50
Samedi 24 mars	Sortie	Etang de la Benette (L')	L'étang aux princes charmants	Fréquence grenouille	12
Samedi 13 avril	Sortie	Prairie et mares des Mousseuses (Les)	Les dragons des mares	Fréquence grenouille	Annulée
Mercredi 17 avril	Sortie	Moulin rouge (Le)	Les grenouilles du Moulin rouge	Fréquence grenouille	11
Samedi 27 avril	Sortie	Grands Marais (Les)	La danse des tritons aux Grands Marais	Fréquence grenouille	9
Week-end des 11 et 12 mai	Stand	ENS Vallée de l'Eure	Fête des plantes	ENS	87
Mercredi 15 mai	Sortie	Moronville	Une salade sauvage sur Moronville	--	23
Samedi 18 mai	Sortie	Vallée des Cailles (La)	La vallée aux orchidées	Naturellement dehors !	14
Lundi 20 mai	Réunion	Pont Hoddé (Le)	Présentation du Cen et des pelouses de Dreux	--	20
Samedi 25 mai	Sortie	Tourbière des Froux	La tourbière aux jumelles	Fête de la nature	7
Dimanche 26 mai	Sortie	La Michellerie	Vivez la transhumance des moutons	Fête de la nature Naturellement dehors !	110
Dimanche 26 mai	Sortie	Etang de la Benette (L')	Flore d'un étang séculaire	Fête de la nature Naturellement dehors !	18
Mardi 28 mai	Conférence	Résidence séniors Domitys	Présentation du Conservatoire d'espaces naturels	--	17

Samedi 1er juin	Sortie	ENS de la Vallée de l'Eure à Barjouville	Piafs, coincoins et pioupious	Semaine du développement durable	19
Samedi 26 juin	Sortie	Etang de l'Isle (L')	Bel Isle en terre... Nature charmante !	--	Annulée
Samedi 20 juillet	Sortie	Côtes de Boncourt (Les)	Chenille ou papillons ?	--	18
Vendredi 26 juillet	Sortie	Tourbière des Froux (La)	Découverte de la Tourbière des Froux	--	5
Dimanche 28 juillet	Stand	Cloyes-les-Trois-Rivières	Le Loir en fête	--	80
Mercredi 7 août	Sortie	ENS de la Vallée de l'Eure à Fontenay-sur-Eure	Les dragons de Fontenay	ENS	20
Samedi 10 août	Sortie	Etang de la Benette (L')	Les dragons des airs	--	14
Samedi 10 août	Sortie	Moulin rouge (Le)	Les reines de la nuit font leur cabaret au Moulin Rouge	Nuit de la chauve-souris	15
Mercredi 21 août	Sortie	ENS de la Vallée de l'Eure à Luisant	Les chauves-souris vous sourient	Nuit de la chauve-souris	57
Samedi 24 août	Sortie	Tourbière des Froux (La)	Une nuit avec les chauves-souris	Nuit de la chauve-souris	43
Mercredi 28 août	Sortie	Côte de Montreuil (La)	Criquets, sauterelles & Cie	--	19
Mercredi 11 septembre	Sortie	Butte Montmarthe (La)	Butte Montmarthe, un paradis loin de Paris !	--	Annulée
Dimanche 15 septembre	Sortie	Grands Marais (Les)	Insectes, araignées et autres bestioles des marais	--	Pas de données
Samedi 21 septembre	Sortie	Côte de Nantilly (Laà	Randonnée culture et agriculture entre la Chaussée d'Ivry et Guainville	--	Pas de données
Samedi 21 septembre	Sortie	Pelouses et Prairies d'Eau de Paris (Les)	Visite du site d'Eau de Paris	Journées européennes du patrimoine	8
Dimanche 22 septembre	Sortie	Etang de la Benette (L')	Flore de l'Etang de la Benette	--	Annulée
Samedi 28 septembre	Sortie	Mare d'Abondant	Inauguration de la mare	Plan mares	16
Dimanche 29 septembre	Stand	Torcay	Les agités du local	--	50
Week-end des 12 et 13 octobre	Stand	Barjouville	Fête des plantes	--	169
Week-end des 12 et 13 octobre	Stand	Chartres	Fête de la science	--	140
Samedi 26 octobre	Chantier	Marais (Les)	Lumière sur l'observatoire	Chantiers d'automne	Reporté
				TOTAL	**1 388**

ORIGINE DE L'INFORMATION POUR LES INSCRIPTIONS AUX ANIMATIONS SUR ENS

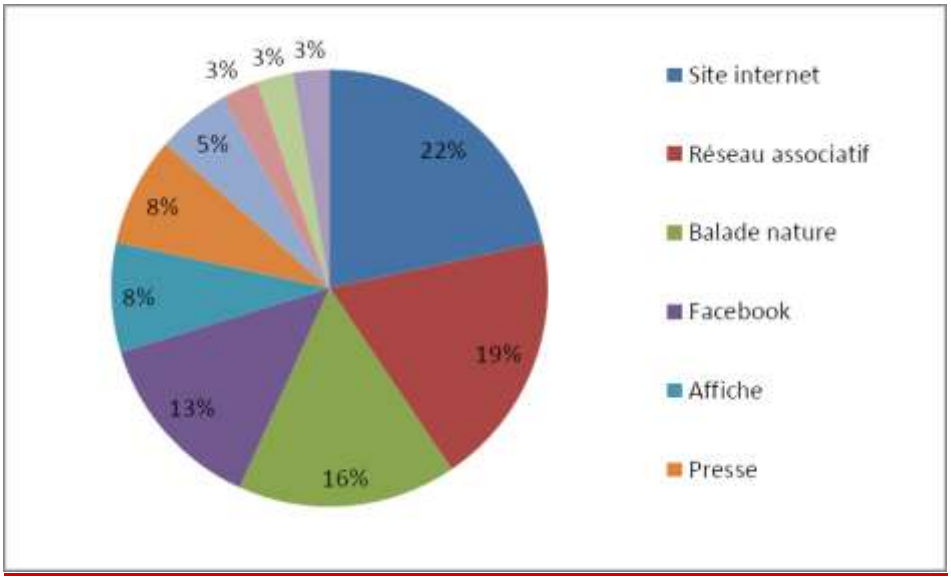

ORIGINE DE L'INFORMATION POUR LES INSCRIPTIONS AUX ANIMATIONS SUR SITES CEN

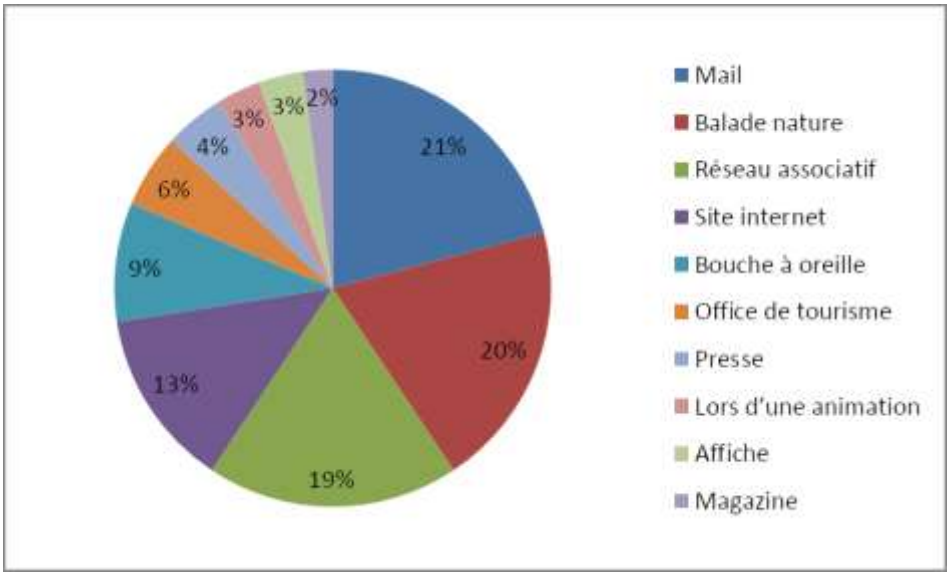

EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS AU CONSERVATOIRE

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
TOTAL Cen CVL	205	213	202	196	220	231	276	291	257	316	341	348	367	395
Eure-et-Loir	21	23	25	26	23	26	35	40	35	46	55	55	59	**84**
Autres départements	184	190	177	170	197	205	241	251	222	270	286	293	308	311

▶ **En 2019, le nombre d'adhérents eulériens a bondi de 42% par rapport à l'année dernière.**

Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites Espaces Naturels Sensibles

Suite aux études menées en 2008 sur les sites ENS de la Vallée de l'Eure (entre Saint-Georges-sur-Eure et Chartres) et la Ferté-Vidame, le Conservatoire poursuit l'élaboration des projets et propositions concernant ces ENS ainsi que leur mise en œuvre, en accord avec les services du Conseil départemental, en concertation avec les différents partenaires concernés et en coordination avec les autres réflexions et projets menés sur les secteurs.

▶ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLÉE DE L'EURE

Occupant 1 180 hectares, le site d'étude de la Vallée de l'Eure accueille des milieux naturels diversifiés. Il compose un poumon vert à proximité de l'agglomération chartraine et en territoire de plaine. La qualité écologique de cet espace naturel s'appuie sur la présence de prairies pâturées, fauchées ou en développement naturel, d'anciennes ballastières et de boisements. Ces habitats biologiques sont de véritables vecteurs de biodiversité.

a : Mise en œuvre et suivi des documents de gestion réalisés entre 2009 et 2015 à destination des collectivités

Au vu des enjeux définis dans l'étude 2008, une proposition était de réaliser des documents de gestion à destination des collectivités et structures propriétaires qui le souhaitent :

- en 2009, trois documents de gestion pluriannuels ont été élaborés sur les propriétés des collectivités de Chartres, Chartres Métropole et Morancez,
- en 2010, trois autres documents ont été élaborés sur les communes de Barjouville, Thivars et Saint-Georges-sur-Eure,
- en 2011, un document a été élaboré sur la commune de Nogent-sur-Eure,
- en 2012, un document a été réalisé sur la commune de Fontenay-sur-Eure,
- en 2015, un document a été réalisé sur la commune de Luisant.

D'une durée de 5 ans, ces derniers sont un outil d'aide à la gestion et à la préservation des espaces naturels.

En 2019, le Conservatoire a accompagné sept des neuf collectivités pour la mise en œuvre des actions du document (les communes de Morancez et Thivars n'ont pas souhaité continuer la mise en place des actions).

Suivi des actions de gestion sur les collectivités Chartres et Chartres Métropole :

La gestion de ces deux prairies est assurée par la cellule espaces naturels de la ville de Chartres (mise à disposition pour l'entretien des espaces verts et naturels de Chartres métropole).

Collectivités Actions	Chartres (prairie des Trois Ponts)	Chartres Métropole (Prairies de Luisant)
Fauche	A l'instar des années précédentes, une partie des prairies a été fauchée début juillet par un GAEC de façon gratuite, en laissant des bandes refuges.	
Pâturage des prairies	/	Les prairies n'ont pas été pâturées, un partenariat avec Poneyland est en préparation pour 2020.
Roselière	/	
Elimination de la Renouée du Japon	Les techniciens réalisent une veille sur la zone et ont éliminé les rejets.	
Curage des mares	/	/
Elimination des repousses de ligneux	/	/
Gestion des arbres têtards	/	/
Mise en place de seuils	/	/
Frayère	/	La frayère a été fauchée par Chartres métropole.

Suivi des actions de gestion sur la commune de Barjouville

▶ **La gestion différenciée a été mise en place depuis mai sur les zones de prairies,** avec des zones tondues régulièrement et des zones refuges qui ont été broyées en septembre.

▶ **La prairie de la rocade,** a été broyée pour moitié en septembre-octobre.

▶ **La peupleraie du terrain de foot a été abattue en juillet (240 arbres).** 50 sujets seront replantés sur une zone, le restant sera conduit en prairie et en boisement spontané couplé à quelques plantations d'espèces locales inféodées aux zones humides (Aulne, Frêne, Saules, Merisier).

Suivi des actions de gestion sur la commune de Saint-Georges-sur-Eure

▶ **La gestion différenciée autour de l'étang a été mise en place par les services techniques, dès le mois de mai.**

▶ **Les chevaux ont été installés en juin dans les prairies pâturées.**

▶ **La petite mare de 15 m² créée en octobre 2015 bénéficie d'une végétalisation naturelle très intéressante.**

Suivi des actions de gestion sur la commune de Fontenay-sur-Eure

▶ **Les actions de gestion différenciée ont débuté en juin,** avec des zones de prairies qui ont été laissées en développement naturel et ont été broyées en septembre/octobre.

▶ **La mare créée a développé une ceinture végétale très diversifiée et attractive pour les libellules notamment.**

Suivi des actions de gestion sur la commune de Nogent-sur-Eure

Les berges de l'étang ont été laissées en développement naturel.

Suivi des actions de gestion sur la commune de Luisant

▶ **Des travaux importants de réfection de berges en techniques végétales ont été menés en fin d'année 2016 et en début d'année 2017 sur un linéaire de berge de l'étang. Les saules ont bien repris et vont permettre de protéger la berge qui s'érodait fortement.**

▶ **La commune de Luisant est en réflexion pour restaurer d'autres berges de l'étang en techniques végétales, le Conservatoire a été consulté pour apporter des conseils de gestion et s'est rendu sur site avec la responsable des services techniques en septembre.**

Élaboration d'un plan de gestion à l'échelle de l'ENS

Un plan de gestion a été élaboré en 2018-2019 et finalisé en décembre 2019, pour l'ensemble des parcelles gérées par les communes ou Chartres métropole sur l'ENS. L'objectif est de réunir dans un seul et même document l'ensemble des enjeux écologiques d'une part et d'autre part les actions de préservation, connaissance et valorisation à mener sur les parcelles maîtrisées ou gérées par les communes qui ont bénéficié d'un document de gestion entre 2009 et 2015. Ce nouveau plan de gestion a été établi pour la période 2019-2028 et intègre les nouvelles parcelles acquises ou mises à disposition de Chartres métropole. Il sera remis aux collectivités début 2020 lors d'une réunion de bilan d'actions rassemblant ces collectivités.

c : Actions de valorisation sur l'ENS

▶ 3 balades natures ont été proposées :

- Samedi 1er juin à Barjouville - « Piafs, coincoins et pioupious » : 19 personnes
- Mercredi 7 août à Fontenay-sur-Eure – « Les dragons de Fontenay » : 20 personnes
- Mercredi 21 août à Luisant – « Les chauves-souris vous sourient » : 57personnes

96 personnes ont donc été sensibilisées sur l'ENS de la Vallée de l'Eure

Ces sorties ont fait l'objet d'une publication dans le magazine « Votre agglo » qui a permis d'informer très largement et de favoriser le nombre d'inscriptions.

▶ À l'occasion de la Fête des plantes de Saint-Georges-sur-Eure, le Conservatoire a tenu un stand le week-end des 11 et 12 mai. Une exposition sur les milieux naturels et les plantes exotiques envahissantes ainsi que des ateliers étaient proposés au grand public. Ce sont au total **87 personnes** qui se sont arrêtées sur le stand.

▶ A l'occasion de la seconde Fête des plantes de Barjouville, le Conservatoire a tenu un stand durant le weekend des 12 et 13 octobre. Une exposition sur les milieux naturels et les plantes exotiques envahissantes ainsi que des ateliers étaient proposés au grand public. Ce sont au total **169 personnes** qui se sont arrêtées sur le stand.

▶ A l'occasion de Fête de la Science à Chartres, le Conservatoire a tenu un stand durant le weekend des 12 et 13 octobre. Une exposition sur les milieux naturels et les plantes exotiques envahissantes ainsi que des ateliers étaient proposés au grand public. Ce sont au total **140 personnes** qui se sont arrêtées sur le stand.

▶ Dans la presse :

Découvertes | ANIMATIONS

LA NATURE VOUS APPELLE

Oiseaux, libellules, chauve-souris… Partez à la découverte de ces animaux grâce aux animations proposées par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre-Val de Loire a pour mission principale la sauvegarde des milieux naturels remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou leur intérêt géologique. « L'association travaille pour développer un réseau de sites naturels préservés à travers une démarche en quatre axes : connaître, protéger, gérer et valoriser, détaille Sylvain Garbar, garde-animateur. Pour ce faire, le Conservatoire acquiert des terrains ou travaille en partenariat avec les collectivités ou les propriétaires privés à travers des conventions. Les sites protégés sont aussi des espaces vivants, supports de sensibilisation et lieux de découverte de la biodiversité. »

Dans ce cadre, des animations sont organisées sur le terrain à destination du grand public.

« Piafs, coincoins et pioupious », à Barjouville, samedi 1er juin à 14 h 30

Vous l'aurez compris, les oiseaux seront à l'honneur lors de cette balade. Vous serez même capables de les nommer. Et oui ! Tous les piafs et coincoins ont des noms !

Gratuit - Prévoir de bonnes chaussures et des jumelles.

Renseignements et inscription obligatoire avant le 31 mai au 02 37 28 54 48.

Animation proposée par le CEN Centre-Val de Loire dans le cadre de Semaine du développement durable.

Lieu de rendez-vous à Barjouville communiqué lors de l'inscription.

« Les dragons de Fontenay », à Fontenay-sur-Eure, mercredi 7 août à 14 h 30

Mais qui sont ces dragons qui virevoltent autour de la base de loisirs de Fontenay-sur-Eure ? Les libellules et demoiselles bien sûr ! Munis de filets, nous tenterons ensemble de les identifier facilement.

4 €/adulte, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans et les adhérents. Prévoir des bottes.

Renseignements et inscription obligatoire avant le 6 août à midi au 02 37 28 54 48.

Animation proposée par le CEN Centre-Val de Loire.

Lieu de rendez-vous à Fontenay-sur-Eure communiqué lors de l'inscription.

« Les chauves-souris vous sourient », à Luisant, mercredi 21 août à 20 h

Animation proposée par le CEN Centre-Val de Loire en partenariat avec l'association Nature'L et la ville de Luisant dans le cadre de la Nuit de la chauve-souris.

Après une conférence en libre accès, partez à la découverte de ces sentinelles de la nuit (sur réservation).

Gratuit. Prévoir une lampe torche et un gilet.

Renseignements et inscription obligatoire avant le 20 août au 02 37 28 54 48.

Lieu de rendez-vous à Luisant communiqué lors de l'inscription.

CONTACT : 02 37 28 90 91 / CEN-CENTREVALDELOIRE.ORG

mai 2019 | VOTRE AGGLO #85 | 43

Environnement — reportage

FONTENAY-SUR-EURE ■ Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire invite à découvrir les libellules

À la rencontre des "dragons des airs"

L'Écho républicain - 23/08/2019

LUISANT ■ Une animation proposée par le conservatoire d'espaces naturels et l'association locale Nature'L

A la rencontre des « sentinelles de la nuit »

Loin de la mauvaise réputation…

DÉCOUVERTE. Sylvain Garbar et David Lamotte présentent un nichoir à chauves-souris.

EN CHIFFRES

1.000 à 1.200 espèces de chauves-souris dans le monde (de 2 grammes à 1 kg).

42 espèces en Europe, dont certaines protégées.

35 espèces en France, toutes protégées.

20 espèces en Eure-et-Loir (2.000 individus recensés en 2018).

10 gîtes de regroupement en Eure-et-Loir.

▶ **Sur la toile :**

- https://intensite.net/2009/actu2019/barjouville-a-la-decouverte-des-oiseaux-qui-nichent-sur-un-espace-naturel-protege-297118
- https://intensite.net/2009/actu2019/barjouville-a-la-decouverte-des-oiseaux-qui-nichent-sur-un-espace-naturel-protege-297118
- https://www.lechorepublicain.fr/barjouville-28630/loisirs/partez-a-la-decouverte-des-oiseaux-samedi-1er-juin-a-barjouville_13572172/
- https://www.chartres-tourisme.com/vivez/agenda/agenda-des-manifestations/sortie-nature-piafs-coincoins-et-pioupious-2395613
- https://www.eurelien.fr/agenda/piafs-coincoins-et-pioupious
- https://www.chartres.fr/fileadmin/user_upload/nouvelle/agenda/2019/journees-developpement-durable-20
- http://asso-naturel.blogspot.com/2019/07/les-chauves-souris-vous-sourient-balade.html
- http://www.luisant.fr/a-la-une/659-les-chauve-souris-vous-sourient
- https://www.chartres-metropole.fr/no-cache/fr/outils-et-services/agenda/details-agenda/actualites/les-chauves-souris-vous-sourient-conservatoire-despaces-naturels/
- https://www.eurelien.fr/agenda/les-chauves-souris-vous-sourient-0
- https://intensite.net/2009/agenda/luisant-les-chauve-souris-vous-sourient-296713
- https://www.chartres-tourisme.com/vivez/agenda/agenda-des-manifestations/les-dragons-de-fontenay-2395613
- https://intensite.net/2009/agenda/fontenay-sur-eure-sortie-nature-les-dragons-des-airs-de-fontenay-296711
- https://www.eurelien.fr/agenda/les-dragons-de-fontenay
- https://www.chartres-metropole.fr/no-cache/fr/outils-et-services/agenda/details-agenda/actualites/les-dragons-de-fontenay-conservatoire-despaces-naturels/
- https://www.tousvoisins.fr/fontenay-sur-eure/agenda/1817962-les-dragons-de-fontenay
- https://www.lechorepublicain.fr/theme/agenda-sorties/fontenay-sur-eure-les-dragons-de-fontenay_171148
- https://www.tousvoisins.fr/luisant/agenda/2029757-les-chauve-souris-vous-sourient
- http://www.asso-des-solos.fr/luisant/sortie/les-chauves-souris-vous-sourient-146438
- https://www.lechorepublicain.fr/fontenay-sur-eure-28630/actualites/a-la-decouverte-des-libellules-a-la-base-de-loisirs-de-fontenay-sur-eure_13621022/
- https://www.lechorepublicain.fr/luisant-28600/actualites/une-animation-proposee-par-le-conservatoire-despaces-naturels-et-lassociation-locale-naturel_13627392/

▶ ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA FERTÉ-VIDAME

▶ Les parcelles intégrant l'ENS et propriété du Conseil départemental ont été déléguées pour la gestion auprès de la commune de la Ferté-Vidame. Dans ce cadre, le Conservatoire a apporté un conseil à la commune pour la mise en place de pâturage sur une partie des prairies. L'objectif est de gérer les prairies par zones avec un pâturage, une fauche et une tonte régulière. **En 2019, les zones fauchées et tondues ont été réalisées. Celles prévues pour le pâturage ont également été fauchées.**

Il est à noter l'organisation d'un événement de niveau international sur le site pour les 100 ans de Citroën. Le Conservatoire a participé aux réunions préparatoires en vue de limiter au maximum l'impact sur les espaces naturels.

▶ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLÉE DE L'AIGRE

Suite à l'élaboration d'une étude globale en 2006, le Conservatoire et le Conseil départemental travaillent conjointement à préserver les espaces naturels les plus patrimoniaux de cette vallée. Suite à l'acquisition de parcelles par le Conseil départemental en 2011 et 2012, une animation territoriale a débuté entre le Conseil départemental, la SAFER du Centre et le Conservatoire pour poursuivre ces opérations de maîtrise foncière ou d'usage.

Le Conservatoire a réactualisé en 2015 le plan de gestion sur le site du Moulin Rouge, à cette occasion il a réalisé également le plan de gestion sur l'ENS de la Vallée de l'Aigre. Le plan de gestion intègre donc les parcelles gérées par le Conservatoire, les parcelles appartenant au Conseil départemental et aux communes de La Ferté-Villeneuil, Charray et Romilly-sur-Aigre.

Le Conservatoire a réalisé le diagnostic écologique de l'ensemble des parcelles correspondant à une surface de plus de 80 hectares et composées principalement de milieux humides.

Le plan de gestion a été validé par le Conseil scientifique du Conservatoire le 27 mai 2015 et par le Conseil d'administration du Conservatoire le 20 juin 2015.

Suivi des actions de gestion

▶ En 2019, le Conservatoire a lancé un marché pour la gestion des parcelles départementales.

En juillet, c'est la parcelle située sur la Ferté-Villeneuil qui a bénéficié d'un broyage d'entretien en mode bisannuel par l'entreprise Cirade Environnement.

Coût d'investissement : **2 760 € TTC**

D'autre part, le Conservatoire souhaite créer un partenariat pour la préservation des parcelles de l'ENS appartenant à la nouvelle commune de Cloyes-les-Trois-Rivières.

▶ESPACE NATUREL SENSIBLE DE MEZIERES-ECLUZELLES CHARPONT

Localisé au sud-est de Dreux, sur les communes de Mézières-en-Drouais, Ecluzelles et Charpont, le site est composé du plus important plan d'eau d'Eure-et-Loir et d'un coteau abritant des pelouses calcicoles. Il est principalement la propriété de l'Agglo du Pays de Dreux (110 hectares environ), du Conseil départemental (15 hectares) et de propriétaires privés (70 hectares).

CONNAITRE	Intérêt fort de l'étang pour les oiseaux avec 20 espèces patrimoniales dont le Héron bihoreau nicheur. Pelouses calcicoles abritant 10 espèces patrimoniales dont l'Ophrys frelon et la Céphalanthère à grandes feuilles, protégées régionales.
PROTEGER	Propriétés du Conseil départemental et de l'Agglo du Pays de Dreux Acquisition en cours par le Conservatoire
GERER	Plan de gestion en cours d'élaboration
VALORISER	
ATOUTS	Forte implication l'Agglo du Pays de Dreux. Site très fréquenté au niveau du plan d'eau, potentiel de valorisation. Site inscrit dans le réseau de sites des pelouses du Drouais.

Les milieux

Les milieux sont composés d'un étang de 110 hectares et de pelouses calcicoles thermophiles et fruticées calcicoles.

CONNAITRE

Le plan de gestion de ce nouveau site est en cours d'élaboration, des inventaires sur les odonates et les plantes aquatiques ont été réalisés en 2019. 13 odonates et 3 plantes ont été trouvés.

PROTEGER

En partenariat avec le Conseil départemental et les trois communes concernées, une démarche d'animation foncière a été lancée avec une réunion pour les propriétaires le 25 juin 2019 afin de préserver la plus grande surface possible sur le coteau. Cette démarche a permis de lancer les négociations pour les acquisitions de 9 parcelles pour une surface de 4,84 hectares.

Il est à noter que ces acquisitions devraient permettre de faire la jonction entre des parcelles appartenant déjà aux collectivités et donc faciliter la mise en œuvre d'une gestion pertinente de ces pelouses sèches calcicoles.

GERER

Un éleveur de Germainville a été rencontré en octobre afin d'échanger sur les projets de préservation et de gestion de cet ENS. Il pourrait être ouvert à la mise en place d'un pâturage avec son cheptel ovin. Il sera intégré au groupe de travail lié à la réalisation du plan de gestion en 2020.